



BURKINA FASO

Juillet 2017

SEPTIÈME REVUE DANS LE CADRE DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT—COMMUNIQUÉ DE PRESSE ET RAPPORT DES SERVICES DU FMI

Dans le cadre de la septième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit les documents ci-après ont été diffusés et figurent dans ce dossier :

- Un **communiqué de presse**.
- Le **rapport établi par les services du FMI** pour être soumis à l'examen du Conseil d'administration selon la procédure du défaut d'opposition. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 2 juin 2016, avec les autorités du Burkina Faso sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité élargie de crédit. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 27 juin 2017.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Lettre d'intention adressée par les autorités burkinabè au FMI*

* Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce rapport peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Internet : <http://www.imf.org>
Prix : 18,00 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international
Washington.**



INTERNATIONAL MONETARY FUND



Communiqué de presse n° 17/284
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
12 juillet 2017

Fonds Monétaire International
700 19th Street, NW
Washington, D.C. 20431

Le Conseil d'administration du FMI achève la septième et dernière revue de l'accord en faveur du Burkina Faso au titre de la facilité élargie de crédit

- La croissance du PIB a rebondi, grâce à une évolution positive dans les secteurs des mines et de l'agriculture.
- Les perspectives économiques sont favorables : l'investissement public devrait augmenter considérablement et les secteurs des mines et de l'agriculture devraient évoluer de manière positive.
- Le Plan national de développement économique et social (PNDES) pour 2016-20, conçu pour répondre aux principaux enjeux du pays, doit être calibré en fonction des capacités d'exécution et des ressources disponibles.
- Le cadre budgétaire repose de manière appropriée sur un déficit budgétaire de moins de 3 % du PIB en 2019, ce qui correspond au critère de convergence de l'UEMOA.

Le 12 juillet 2017, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la septième et dernière revue du programme du Burkina Faso appuyé par la facilité élargie de crédit (FEC) selon la procédure du défaut d'opposition^{1,2}. Cette décision permet de décaisser 4,47 millions de DTS (environ 6 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord FEC qui a été approuvé en 2013 à 55,64 millions de DTS (environ 77 millions de dollars).

La mise en œuvre du programme FEC est restée satisfaisante. Après avoir atteint en moyenne 4 % sur la période 2014–15, la croissance du PIB réel s'est accélérée à 5,9 % en 2016. Le déficit des transactions extérieures courantes s'est réduit légèrement pour s'inscrire juste au-dessous de 7 % du PIB : l'augmentation des exportations de coton et d'or a été compensée par une hausse de la demande intérieure de biens de consommation et des importations liées

¹ La FEC est un mécanisme de prêt qui apporte un accompagnement soutenu à moyen ou à long terme sous la forme d'un programme dans les cas de problèmes persistants de balance des paiements...

² Le Conseil d'administration arrête ses décisions selon la procédure dite du défaut d'opposition lorsqu'il convient qu'une proposition peut être examinée sans réunion formelle.

à l'investissement public. En dépit d'une augmentation des recettes, le déficit budgétaire s'est creusé en 2016, pour atteindre 3,1 % du PIB sur la base des engagements, soit légèrement au-dessus du critère de convergence de l'UEMOA. Cette augmentation du déficit s'explique dans une large mesure par une hausse des dépenses courantes, en particulier de la masse salariale après l'adoption d'une nouvelle grille de salaires pour les fonctionnaires. Cette hausse a été compensée partiellement par une baisse de l'investissement public financé sur ressources intérieures, à 4,8 % du PIB, soit une réduction de 0,5 % du PIB par rapport à l'année précédente.

Les perspectives du Burkina Faso sont globalement favorables : l'investissement public devrait augmenter considérablement et les secteurs des mines et de l'agriculture devraient évoluer de manière positive. Les services du FMI prévoient un affermissement de la croissance du PIB réel, aux environs de 6 ½ % à moyen terme, avec des risques de dégradation. Parmi ces derniers figurent notamment les problèmes de sécurité, la volatilité des prix internationaux des produits de base (or, coton, pétrole), les chocs environnementaux dans le secteur agricole et les tensions socio-politiques.

Le cadre budgétaire des autorités repose de manière appropriée sur un déficit inférieur à 3 % du PIB en 2019, ce qui correspond au critère de convergence de l'UEMOA. Il vise aussi à atteindre les objectifs de développement économique et social du PNDES, ce qui implique des investissements considérables dans le capital physique et humain à moyen terme. L'intention des autorités de réviser la loi de finances 2017 est saluée, car un cadre plus réaliste, qui tiendrait compte de l'évolution du premier semestre de 2017, serait ainsi mis en place. Le cadre à moyen terme des autorités continue d'inclure des éléments optimistes. En conséquence, il est important de surveiller de près l'exécution du budget et son financement, ainsi que d'être prêt à ajuster les dépenses si nécessaire.

Pour optimiser les bienfaits de l'augmentation prévue de l'investissement public, il sera important d'opérer des réformes structurelles et budgétaires qui renforcent les processus du budget et de l'investissement. Il s'agirait en priorité d'accroître l'espace budgétaire en augmentant les recettes, en maîtrisant la masse salariale et en limitant l'accumulation de passifs conditionnels liés au secteur de l'énergie. Il est prioritaire aussi d'accroître l'efficacité de l'investissement en améliorant la hiérarchisation et la sélection des projets et des réformes institutionnelles de manière à développer les capacités d'absorption et d'exécution.



BURKINA FASO

19 juin 2017

SEPTIÈME REVUE DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITÉ ÉLARGIE DE CRÉDIT

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Les autorités burkinabè continuent à mettre en œuvre l'ambitieux plan national de développement économique et social (PNDES) pour 2016-20. Le PNDES vise à accélérer la croissance économique et à ramener le taux de pauvreté de 40 % en 2014 à moins de 35 % en 2020.

La croissance économique est ressortie à près de 6 % en 2016, sous l'effet d'une augmentation de la production de coton et d'or, après deux années de résultats économiques relativement faible en raison de la transition politique.

Les performances du programme demeurent satisfaisantes, les critères de réalisation quantitatifs et les repères structurels ayant tous été respectés pour la septième et dernière revue ; deux objectifs indicatifs n'ont pas été atteints mais de peu.

Les services du FMI tablent sur un raffermissement de la croissance du PIB réel à environ 6½ % à moyen terme, sur la base de l'essor durable des secteurs de l'extraction aurifère et du coton et d'une progression régulière de l'investissement public. Les risques sont essentiellement liés aux problèmes de sécurité et aux tensions sociales.

Le cadre budgétaire révisé des autorités prévoit une orientation expansionniste en 2017 mais est calé sur le critère de déficit budgétaire de 3 % du PIB de l'UEMOA d'ici à 2019. Le cadre prévoit une forte accroissement d'investissement financé par des capitaux nationaux en 2017.

Les autorités sont attachées aux réformes structurelles dans plusieurs domaines. Parmi eux figurent l'administration des recettes, la gestion des finances publiques, dont la gestion de la dette, la sélection et la réalisation des projets d'investissement et le prix de l'énergie.

Sur la base des performances du programme des autorités et des assurances pour l'avenir, les services du FMI recommandent l'achèvement de la septième et dernière revue dans le cadre de l'accord au titre de la FEC.

Approuvé par
Dominique Desruelle
(AFR) et Peter Allum
(SPR)

Les entretiens se sont déroulés à Ouagadougou entre le 4 et le 15 avril 2017 et se sont poursuivis au cours des réunions de printemps de 2017 et ultérieurement. La mission se composait de Mme Hakura (chef de mission), M. Arnason, Mme Diouf (représentent résident), M. Lessard, Mme Nikaëin Towfighian et M. Ouattara (économiste local) (tous du Département Afrique) et de M. Lima (Département des finances publiques). Mme Margevich a apporté une aide sur le plan administratif.

La mission a rencontré le Premier ministre M. Thiéba, la Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement Mme Sori-Coulibaly et la Ministre du Budget Mme Yaka. La mission a aussi rencontré le Directeur national de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest M. Ki-Zerbo, d'autres hauts représentants de l'État, des représentants du secteur privé et de la société civile et des partenaires au développement.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	4
ÉVOLUTION RÉCENTE, PERSPECTIVES ET RISQUES	5
A. Des résultats économiques en amélioration	5
B. Des perspectives positives assorties de risques baissiers	6
C. Des résultats satisfaisants pour le programme	6
ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS	6
A. Préserver la stabilité budgétaire	7
B. Des réformes budgétaires structurelles pour un budget plus solide	9
ÉVALUATION DES MESURES DE SAUVEGARDE	11
ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	11
ENCADRÉS	
1. Performances du programme et résultats économiques dans le cadre de la FEC actuelle	13
2. Investissements publics, infrastructures et compétitivité au Burkina Faso	14

GRAPHIQUES

1. Évolution récente de l'économie, 2011–16	15
2. Évolution réelle et extérieure, 2011–16	16
3. Évolution budgétaire, 2011–16	17

TABLEAUX

1. Sélection d'indicateurs économiques et financiers, 2014–21	18
2. Balance des paiements, 2014–21	19
3. Situation monétaire, 2014–19	20
4. Sélection d'indicateurs de solidité financière	21
5a. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2015–21	22
5b. Opérations consolidées de l'administration centrale, 2015–21	23
6. Calendrier des décaissements dans le cadre de l'accord au titre de la FEC 2013–17	24
7. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2015–31	25

ANNEXE

I. Lettre d'Intention	26
-----------------------	----

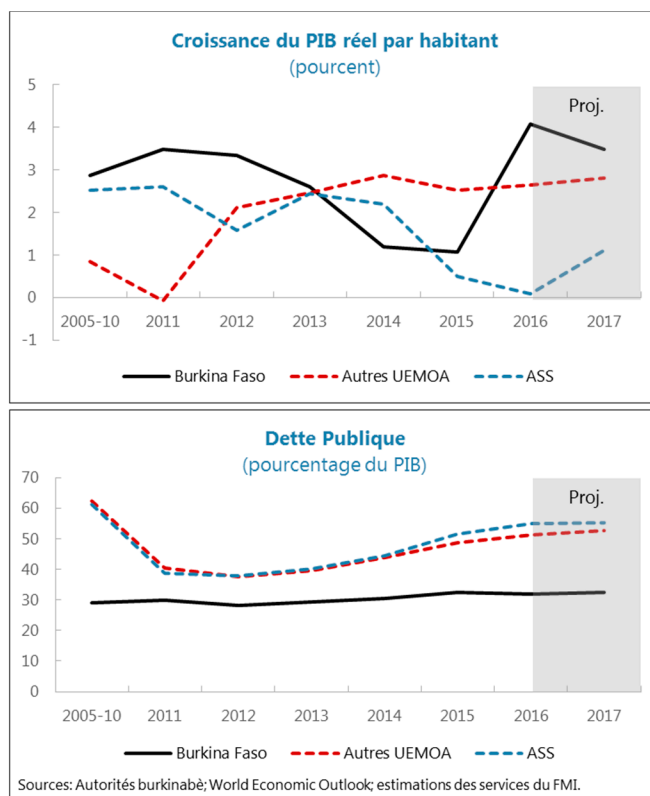
INTRODUCTION

1. Les résultats économiques se sont révélés encourageants en 2016. Grâce à une croissance soutenue en 2016, le Burkina Faso a pu combler l'écart de croissance du revenu par habitant par rapport à la région de l'UEMOA, après deux années de performances en demi-teinte. Le recouvrement de recettes intérieures du Burkina Faso est resté en deçà des objectifs fixés au début du programme appuyé par la FEC 2013-16 au cours de cette période (Encadré 1). Pour autant, tout au long de cette période, le déficit budgétaire du Burkina Faso a été inférieur ou égal au critère de convergence de l'UEMOA de 3 % du PIB et sa dette publique est restée nettement inférieure à la moyenne de la région.

2. Les autorités burkinabè ont commencé à mettre en œuvre l'ambitieux Plan national de développement économique et social (PNDES) quinquennal pour 2016-20

adopté en juillet 2016. Après la transition politique de 2014-15, les autorités se montrent soucieuses de faire face aux tensions sociales et de garantir des améliorations notables des niveaux de vie à la population. Par conséquent, le PNDES cible une forte accélération de la croissance économique et une réduction du taux de pauvreté, de 40,1 % en 2014 à moins de 35 % en 2020. Le Plan repose sur trois piliers stratégiques : (i) gouvernance économique ; (ii) développement du capital humain ; et (iii) transformation structurelle de l'économie et développement du secteur privé. Pour ce faire, le Plan prévoit un accroissement sensible des investissements publics, notamment pour améliorer l'approvisionnement en électricité et les infrastructures de transport. Dans le cadre d'une conférence des Partenaires techniques et financiers (PTF) et d'un forum des investisseurs à Paris en décembre 2016, les parties prenantes se sont dites favorables au PNDES. Même si aucun soutien budgétaire direct supplémentaire n'a été promis, les services du FMI estiment que les dons et prêts concessionnels des PTF en 2017 dépasseront de près de 2 % du PIB la moyenne des deux dernières années.

3. Le gouvernement du Président Roch Kaboré est confronté avec plusieurs difficultés. M. Kaboré, ancien Premier ministre du Président Blaise Compaoré qui a été renversé, a été élu en novembre 2015. Si la situation sécuritaire est relativement calme à Ouagadougou, elle l'est en revanche moins à l'extérieur de la capitale. Les autorités ont pris des mesures pour renforcer la sécurité mais des incidents se produisent en permanence dans les régions frontalières du Mali et du Niger. Outre les problèmes de sécurité, les autorités doivent faire face à des tensions sociales qui se manifestent lors de fréquents grèves dans le secteur public.



ÉVOLUTION RÉCENTE, PERSPECTIVES ET RISQUES

A. Des résultats économiques en amélioration

4. Après s'être établie à un niveau relativement modeste de 4 % (1,1 % par habitant) en moyenne en 2014-15, la croissance économique s'est accélérée pour atteindre 5,9 % en 2016.

L'augmentation de la production agricole, de coton en particulier, et l'intensification de l'activité minière ont été à l'origine de l'essentiel de l'accélération (Graphiques 1-3, Tableau 1). Le taux d'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation sur douze mois est ressorti à -1,6 % à fin 2016, sous l'effet d'un recul régulier de l'inflation sous-jacente dans le courant de l'année et d'une chute particulièrement notable des prix alimentaires vers la fin de l'année.

5. Le déficit des transactions courantes a diminué en 2016 pour atteindre à peine 7 % du PIB. L'augmentation de la production d'or et de coton s'est traduite par un accroissement des exportations, tandis que la croissance économique plus soutenue et la hausse de l'investissement public ont fait grimper les importations (Tableau 2).

6. L'expansion du crédit est restée décevante en 2016. Le taux de croissance du crédit au secteur privé en glissement annuel s'élevait à seulement 5,7 % à la fin de l'année (Tableau 3). Le crédit bancaire à l'État a reculé de près de 4 % en valeur nette au cours de l'année. En effet, les autorités ont mis en dépôt auprès de la BCEAO le produit substantiel de la vente d'obligations (2 % du PIB) et de fonds de soutien budgétaire vers la fin de l'année. Le système bancaire est resté solide, relativement rentable et bien capitalisé. Toutefois, le crédit est resté réservé à un petit nombre de clients et très concentré dans une poignée de secteurs de l'économie (Tableau 4).

7. Le déficit budgétaire s'est élargi en 2016 malgré une progression des recettes recouvrées. Il est toutefois resté proche du critère de convergence de 3 % du PIB de l'UEMOA. Le recouvrement de recettes fiscales a augmenté pour passer de 14,2 % du PIB l'année précédente à 15 % du PIB (Tableau 5). Cependant, les dépenses ordinaires ont représenté 15,6 % du PIB, soit 1,6 point de pourcentage de plus qu'en 2015, essentiellement en raison d'une masse salariale plus importante qui découle de l'adoption d'une nouvelle grille salariale en 2015 (0,6 point de pourcentage du PIB), de l'intégration d'agents contractuels en tant que fonctionnaires permanents ainsi que d'autres accords salariaux sectoriels (avec la justice par exemple) et de transferts (0,6 point de pourcentage du PIB). Le taux d'exécution du programme d'investissement public financé par des capitaux nationaux a dépassé 80 % en dépit de retards dans l'approbation du budget. Toutefois, par rapport au PIB, l'investissement financé par des capitaux nationaux a reculé de 0,5 point de pourcentage pour atteindre 4,8 %. Le taux d'exécution du programme d'investissement financé par des capitaux extérieurs a été faible (environ 50 %). Le déficit budgétaire global (sur la base des engagements) pour 2016 se chiffrait à 3,1 % du PIB, contre 2 % en 2015. Le financement intérieur net s'élevait à seulement 0,4 % du PIB, une hausse du financement non bancaire compensant une baisse du financement bancaire.

B. Des perspectives positives assorties de risques baissiers

8. Les services du FMI tablent sur un raffermissement de la croissance du PIB réel à environ 6½ % à moyen terme, sur la base d'une croissance ininterrompue de la production dans les secteurs de l'extraction aurifère et du coton et d'une progression régulière de l'investissement public, quoique dans une moindre mesure que ne le prévoit le PNDES. Deux nouvelles mines doperont la production d'or à court terme et une hausse de la demande de permis d'exploration met en évidence des perspectives encourageantes pour le secteur à moyen terme. La production agricole devrait aussi continuer à augmenter. L'amélioration prévue de l'approvisionnement en électricité devrait atténuer l'effet de freinage des pénuries d'électricité sur l'activité économique. Le déficit des transactions courantes devrait se maintenir en dessous de 7 % du PIB à moyen terme.

9. Les risques pour les perspectives sont essentiellement de nature baissière. Les principaux sont les risques sécuritaires, la volatilité des prix d'importation du pétrole et des prix à l'exportation de l'or et du coton, un pluviométrie incertaine, les risques d'instabilité politique et de tensions sociales et le durcissement des conditions de liquidité dans la région.

C. Des résultats satisfaisants pour le programme

10. Les performances dans le cadre du programme appuyé par la FEC sont restées globalement satisfaisantes. Tous les critères de réalisation permanents et à fin décembre 2016 ont été remplis. Deux objectifs indicatifs, à savoir le plafond de déficit global et le plancher de recettes, n'ont pas été atteints mais de peu (Tableau 1 dans la Lettre d'intention jointe). Les avancées sur le front des réformes structurelles ont aussi été satisfaisantes, les neuf repères liés à la septième revue ayant tous été respectés, malgré un léger retard pour certains (Tableau 2 dans la Lettre d'intention). Cela inclut le repère concernant la facture normalisée de la TVA, qui n'avait pas été respecté précédemment. Plus globalement, si les performances par rapport aux objectifs et aux repères quantitatifs sont satisfaisantes, les résultats d'ensemble ont tendance à se situer quelque peu en deçà des objectifs du programme appuyé par la FEC qui ont été définis au moment de son lancement. Cela s'explique principalement par l'impact négatif de la transition politique et par la chute des cours de l'or depuis 2014 (Encadré 1).

ENTRETIENS AVEC LES AUTORITÉS

11. Dans le contexte d'une situation macroéconomique solide, les entretiens ont porté sur les mesures macroéconomiques et les réformes structurelles qui pourraient faciliter la mise en œuvre de l'ambitieux PNDES des autorités. Ces dernières ont souligné la nécessité de stimuler la croissance économique à travers la mise en œuvre d'un ambitieux programme d'investissement, dans le contexte d'un important déficit d'infrastructures (Encadré 2) et d'une population jeune en croissance rapide. Tout en ayant conscience des gros besoins d'investissement du Burkina Faso, les services du FMI ont prôné le réalisme en matière budgétaire et la prudence dans la sélection et l'exécution des projets de peur de gaspiller des ressources peu abondantes. Les autorités ont reconnu qu'une politique budgétaire rigoureuse était indispensable pour préserver la stabilité macroéconomique et un environnement économique propice à la croissance.

A. Préserver la stabilité budgétaire

12. Le budget initial pour 2017 s'appuyait sur des hypothèses trop optimistes. Le budget préconisait un quasi-triplement des dépenses d'investissement financé par des capitaux nationaux en valeur nominale, de 4,8 % du PIB en 2016 à 11,6 % du PIB. Les hypothèses relatives au soutien budgétaire étaient elles aussi trop optimistes. Par conséquent, la mise en œuvre intégrale du volet dépenses du budget aurait pu se traduire par un déficit budgétaire dépassant 8 % du PIB si les dotations budgétaires avaient été conformes aux niveaux observés ces dernières années. Financer ce déficit sur le marché régional se serait révélé difficile et aurait pu aggraver les problèmes de balance des paiements et de réserves de la région.

13. Les autorités ont pris conscience de la nécessité de revoir leurs ambitions à la baisse. Dans le contexte de la préparation d'un cadre budgétaire à moyen terme pour 2017-19, elles ont revu leurs objectifs budgétaires pour 2017. Le cadre comprend une orientation de la politique budgétaire moins expansionniste en 2017, le déficit global (sur la base des engagements) se creusant pour atteindre 5,4 % du PIB (contre 3,1 % du PIB en 2016). Les recettes fiscales devraient augmenter pour passer de 15 % du PIB en 2016 à 16,6 % du PIB. Les mesures nouvelles englobent une hausse des droits d'accise (sur le tabac, les boissons alcoolisées et les jeux), un relèvement des taux de l'impôt sur le patrimoine, la facture normalisée de la TVA et plusieurs réformes de l'administration fiscale et des douanes axées sur l'amélioration des moyens informatiques et la lutte contre la fraude (par exemple en reliant les bases de données des impôts, des douanes et des marchés publics). S'agissant des dépenses, les autorités ont pour objectif de doubler les investissements financés par des capitaux nationaux en valeur nominale (à 8,9 % du PIB). L'accroissement de la masse salariale serait seulement très léger en valeur nominale : elle serait ramenée à 7,2 % du PIB (contre 7,7 % en 2016). Les transferts courants devraient augmenter de presque 15 % en valeur nominale en raison des versements de salaires plus importants aux entités publiques et des dépenses de sécurité plus élevées. Conformément à leurs procédures administratives et à l'examen approfondi habituel en milieu d'année de l'exécution du budget, les autorités intégreront leurs objectifs budgétaires révisés dans une loi de finances rectificative pour 2017, qui sera présentée en septembre avec le projet de budget 2018.

14. Le cadre budgétaire vise une convergence avec le critère de déficit budgétaire de 3 % du PIB de l'UEMOA d'ici à 2019. Au-delà de 2017, les autorités tablent sur une augmentation ininterrompue des impôts perçus par rapport au PIB et sur une maîtrise de la masse salariale et des autres dépenses ordinaires afin de créer une marge de manœuvre pour des niveaux durablement élevés d'investissements financés par des capitaux nationaux.

15. Le cadre des autorités est compatible avec la viabilité de la dette mais nécessitera un financement important sur le marché régional de la dette. Les déficits prévus dans le cadre budgétaire des autorités concordent avec le maintien d'un risque modéré de surendettement extérieur. Toutefois, le financement intérieur resterait élevé en 2017, assuré seulement en partie par une réduction des soldes portés au crédit de la banque centrale à l'aide des recettes de dons à fin 2016. Si les hypothèses de financement semblent réalistes compte tenu de la situation actuelle du marché, un resserrement prononcé de la liquidité régionale pourrait imposer des mesures supplémentaires en vue de freiner les dépenses publiques. Parallèlement, les hypothèses du cadre

budgétaire semblent optimistes pour les dotations du programme et la masse salariale, ce qui pourrait se traduire par une sous-estimation des besoins de financement du budget à hauteur de 1,3 % du PIB au maximum pour 2017. D'après les services du FMI, cela pourrait nécessiter une révision à la baisse des dépenses d'investissement en 2017 afin d'éviter un dépassement du déficit budgétaire. Les autorités ont convenu que le gouvernement subissait d'énormes pressions pour revaloriser les salaires dans le secteur public, y compris en raison des mouvements sociaux de fonctionnaires. Elles ont souligné que cela ne remettrait pas en cause l'objectif de déficit budgétaire de 5,4 % du PIB et se tenaient prêtes à réduire les dépenses d'investissement au cours des prochains mois en cas de nécessité.

16. Les services du FMI ont recommandé un budget d'investissement plus prudent en 2017 que celui prévu actuellement par les autorités. Conformément à l'engagement des autorités à enregistrer un déficit de 5,4 % du PIB et compte tenu des projections plus réalistes pour les dotations du programme et les dépenses de personnel, parmi d'autres composantes de recettes et de dépenses, ainsi que des obstacles existants à la mise en œuvre du budget d'investissement (Encadré 2), les services du FMI estiment que les autorités atteindront l'objectif de déficit de 5,4 % du PIB pour 2017 mais avec des dépenses d'investissement moins élevées que prévu dans le cadre macroéconomique à moyen terme des autorités dans le Tableau 1 du Texte. Les services du FMI ont en outre observé que, ces trois dernières années, les chiffres effectifs en année pleine des dépenses d'investissement financées par des capitaux nationaux sont restés inférieurs de 1½ point de pourcentage du PIB en moyenne aux projections en milieu d'année, le déficit global étant aussi moins élevé que prévu. Les autorités n'ont pas imaginé que les dépenses d'investissement seraient considérablement freinées pour des raisons de capacités. Selon elles, les récentes réformes concernant la procédure de passation des marchés publics et les procédures de sélection et de contrôle des projets d'investissement permettraient une hausse du taux de réalisation des investissements publics. Elles ont aussi constaté que le rythme d'approbation des projets s'était accéléré en avril et mai 2017 après une certaine lenteur au premier trimestre de l'année. Elles ont toutefois convenu qu'une éventuelle économie de dépenses d'investissement pourrait compenser une possible insuffisance des recettes des dons et un dépassement des dépenses de personnel et aussi ouvrir la voie à un déficit budgétaire inférieur à 5,4 % du PIB.

Tableau 1 du Texte. Burkina Faso : Projections budgétaires, 2016–19
(En pourcentage du PIB)

	2016		2017			2018		2019	
	6 th Rev.	Prel.	LR1	Cad. Auth.	Staff Proj.	Cad. Auth.	Staff Proj.	Cad. Auth.	Staff Proj.
Total recettes et dons	19.4	19.6	26.7	23.5	22.6	24.1	22.9	24.2	23.7
Total recettes	15.9	17.1	18.9	18.1	18.1	19.3	19.0	19.7	19.8
Recettes fiscales	14.1	15.0	17.2	16.6	16.5	17.4	17.1	17.9	17.9
Recettes non fiscales	1.8	2.2	1.6	1.5	1.6	1.9	1.9	1.8	1.9
Dons	3.5	2.5	7.8	5.3	4.5	4.8	3.9	4.5	3.9
Projet	1.6	1.4	3.4	3.3	3.4	2.5	2.6	2.5	2.6
Programme	1.9	1.1	4.4	2.0	1.2	2.3	1.3	2.0	1.3
Total Dépenses	21.4	22.8	32.1	28.9	28.1	28.6	27.4	27.1	26.7
Dépenses courantes	14.0	15.6	15.5	15.2	15.8	15.3	15.9	14.3	15.9
Traitements et salaires	7.1	7.7	7.2	7.2	7.7	7.3	8.0	7.3	8.2
Biens et services	1.7	1.8	1.9	1.8	1.9	1.7	2.1	1.6	2.1
Charges d'intérêt	0.7	0.9	0.9	0.9	0.9	1.1	1.0	0.8	1.1
Transferts courants	4.6	5.2	5.5	5.3	5.4	5.2	4.8	4.6	4.5
Dépenses d'investissement	7.6	7.3	16.6	13.8	12.3	13.2	11.5	12.8	10.8
Financées sur ressources intérieures	5.3	4.8	11.6	8.9	7.4	9.1	7.3	8.8	6.7
Financées sur ressources extérieures	2.3	2.5	5.1	4.9	5.0	4.1	4.2	4.0	4.1
Solde global (base engagements)	-2.0	-3.1	-5.4	-5.4	-5.4	-4.5	-4.5	-2.9	-2.9
<i>Pour mémoire:</i>									
PIB nominal (milliards de FCFA)	6,594	7,186	7,629	7,928	7,797	8,697	8,473	9,524	9,200
Croissance du PIB réel	5.4	5.9	7.3	7.3	6.4	7.5	6.5	7.3	6.5

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

B. Des réformes budgétaires structurelles pour un budget plus solide

17. Les autorités et les services du FMI ont échangé sur diverses mesures qui pourraient être prises pour renforcer la solidité du budget :

- **Il est indispensable de réduire les retards de remboursements de TVA pour préserver l'intégrité du régime fiscal.** Les autorités ont engagé plusieurs réformes importantes en matière de gestion de la TVA, dont la mise en place récente de la facture normalisée de la TVA pour lutter contre la fraude. Cependant, le montant des remboursements de TVA en souffrance a constamment augmenté depuis 2013 pour atteindre 0,6 % du PIB à fin 2016. Les retards qui s'accumulent pour traiter et effectuer les remboursements risquent de peser sur l'efficacité de la TVA mais aussi de créer des problèmes de flux de trésorerie pour les entreprises concernées. Les autorités ont conscience de l'importance de cette question et réfléchissent à des solutions pour réduire le montant des remboursements de TVA en souffrance. Les services du FMI ont proposé de prendre des dispositions administratives pour faciliter les remboursements de TVA, d'instaurer des sanctions en cas de demandes fictives de remboursement de TVA et de mettre en place des procédures de traitement et de contrôle basées sur les risques.
- **Les prix internationaux du pétrole actuels sont des conditions propices à la mise en place d'un mécanisme d'ajustement automatique des prix intérieurs des carburants pour les transports en fonction des variations des prix à l'importation.** Si le cadre juridique

régissant un mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe a été élaboré, il doit encore être mis en œuvre. Ce dispositif pourrait protéger le budget contre le versement de subventions assez élevées dans les prochaines années en cas de hausse des prix internationaux du pétrole et éviter l'éviction des investissements publics ou des dépenses sociales. Les autorités connaissent ces enjeux mais estiment que la population doit être sensibilisée à leur importance avant d'adopter le mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe. Pour ce faire, elles ont préparé une stratégie de communication afin d'exposer les arguments en faveur de ce mécanisme et projettent d'étudier des solutions pour atténuer les effets sur les populations pauvres. Le mécanisme d'ajustement des prix à la pompe compléterait les dispositions qui sont en train d'être prises avec l'aide de la Banque mondiale en vue d'ajuster le prix des combustibles pour la compagnie d'électricité (SONABEL), si les prix des carburants venaient à dépasser un certain niveau.

- **Pour limiter l'accroissement de la masse salariale, il faudra prendre des mesures structurelles à court et moyen terme.** Si la taille de la fonction publique reste petite par rapport à celle des autres pays de la région, l'emploi dans le secteur public a augmenté à un rythme annuel de 6 % en moyenne au cours de la dernière décennie. Le récent gonflement de la masse salariale s'explique aussi par la hausse sensible de la rémunération totale par travailleur, qui s'est produite en réaction à la multiplication des conflits sociaux. En collaboration avec la Banque mondiale, les autorités se sont engagées à améliorer le recensement biométrique des fonctionnaires dans le registre du personnel et à limiter les nouveaux recrutements en redéployant les fonctionnaires dans des zones prioritaires. Des efforts supplémentaires s'imposeront pour limiter l'augmentation des rémunérations, regrouper avantages et traitements de base et restreindre les embauches en dehors de secteurs stratégiques comme la santé et l'éducation.
- **Autres thèmes abordés :**
 - Les initiatives prises par les autorités pour renforcer la gestion des finances publiques, notamment à travers la mise en place d'un compte unique du Trésor ;
 - L'attachement des autorités à une politique prudente de gestion de la dette, qui suppose de recourir en premier lieu à des emprunts concessionnels et à des emprunts à des conditions non concessionnelles pour les projets prioritaires pour lesquels il n'existe aucun autre financement ; et
 - La mise en œuvre rigoureuse de partenariats public-privé (PPP) nécessaire pour éviter l'accumulation d'engagements éventuels. Cela engloberait l'examen du cadre juridique et réglementaire afin de distinguer les PPP du financement bancaire ordinaire ainsi que la création d'un service spécialisé pour procéder à l'évaluation financière des PPP.

ÉVALUATION DES MESURES DE SAUVEGARDE

18. L'évaluation de 2013 de la banque centrale de la région de l'UEMOA, la BCEAO, a constaté un environnement de contrôle durablement solide. Toutes les recommandations issues de l'évaluation ont été appliquées. Parmi elles figurent le renforcement des procédures de vérification extérieure des comptes en désignant un cabinet international maîtrisant la norme internationale d'audit (ISA) pour les contrôles des exercices 2015–17, l'augmentation des moyens de la commission de vérification des comptes avec des compétences extérieures pour superviser les procédures d'examen des comptes et d'information financière et l'adoption des normes IFRS à compter de l'exercice 2015. Une évaluation actualisée de la BCEAO est prévue pour 2017 conformément au cycle de quatre ans pour les banques centrales régionales.

ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

19. La récente amélioration des résultats macroéconomiques et les performances toujours satisfaisantes dans le cadre du programme appuyé par la FEC sont une bonne chose. Les perspectives de l'économie burkinabè sont globalement encourageantes, compte tenu de la hausse de l'investissement public et des perspectives favorables du secteur de l'extraction aurifère, mais sont assorties de risques de nature baissière, notamment en matière de sécurité. La persistance de tensions sociales et sur le marché du travail est aussi préoccupante.

20. Le Plan nationale de développement économique et social (PNDES) a été élaborée pour résoudre les principaux problèmes du Burkina Faso. Elle cible les domaines d'action opportuns mais doit être calibrée en fonction des moyens d'exécution et des ressources disponibles.

21. Le cadre budgétaire des autorités est à juste titre calé sur l'enregistrement d'un déficit budgétaire inférieur à 3 % du PIB en 2019, conformément aux critères de convergence de l'UEMOA. L'intention des autorités de réviser le budget initial pour 2017 est bienvenue, étant donné les projections irréalistes du budget concernant les recettes de dons, la masse salariale et les dépenses d'équipement. Le cadre révisé pour 2017, qui doit être adopté via une loi de finances rectificative en septembre, constitue une amélioration appréciée. Cependant, il contient des éléments optimistes et pourrait nécessiter un accès important à des financements régionaux. Par conséquent, une surveillance rigoureuse de l'évolution du budget et de son financement s'imposera, tout comme une aptitude à freiner les dépenses d'investissement le cas échéant.

22. Les autorités sont encouragées à continuer à mettre en œuvre des réformes budgétaires structurelles qui renforcent la solidité du budget. Les réformes devraient privilégier l'amélioration de la mobilisation de recettes et le renforcement de la gestion des finances publiques, ce qui suppose de maîtriser la masse salariale et d'empêcher l'accumulation d'engagements budgétaires éventuels dans le secteur de l'énergie, afin d'élargir l'espace budgétaire pour investir tout en renforçant aussi les capacités pour réaliser des dépenses d'investissement public efficaces et prioritaires, ce qui passe par une hiérarchisation et une sélection rigoureuses des projets ainsi que par des réformes

institutionnelles pour augmenter la capacité d'absorption et des mesures pour accentuer les moyens du personnel. La priorité devrait aussi aller à la résorption des retards de remboursements de TVA afin de préserver l'intégrité du régime fiscal.

23. Les services du FMI appuient l'achèvement de la septième et dernière revue de l'accord au titre de la FEC. Les résultats du programme sont restés satisfaisants. La détermination des autorités à appliquer des mesures économiques et structurelles judicieuses à l'avenir est la garantie de la persistance de la stabilité macroéconomique et de conditions favorables pour le développement du pays. Par conséquent, les services du FMI souscrivent à l'achèvement de cette revue et au décaissement final dans le cadre de l'accord au titre de la FEC d'un montant de 4,47 millions de DTS. Comme il s'agit de la dernière revue dans le cadre de la FEC, les services du FMI recommandent que le Burkina Faso passe au cycle de consultations de 12 mois.

Encadré 1. Performances du programme et résultats économiques dans le cadre de la FEC actuelle^{1/}

La détermination des autorités à mettre en œuvre les réformes a permis de pérenniser les résultats économiques malgré des perturbations ces dernières années. Cependant, contrairement à l'accord au titre de la FEC 2010-13 lorsque les indicateurs de résultats étaient solides, les résultats globaux sont restés quelque peu en deçà des objectifs de l'actuel accord au titre de la FEC, en partie du fait de la transition politique en 2014-15 et de la faiblesse des cours des produits de base. L'objectif premier était de parvenir à une croissance économique d'environ 7 % par an d'ici à la fin de la période du programme. La croissance effective a été inférieure à cet objectif (Tableau 1 de l'Encadré). De même, le recouvrement des recettes, qui au départ devait dépasser 19 % du PIB en 2015, s'est établi à 17,3 % du PIB en 2016. Parallèlement, les dépenses ordinaires, notamment celles consacrées aux salaires dans le secteur public, ont dépassé l'objectif du programme, en particulier en 2016, où elles ont été supérieures de 2,6 points de pourcentage aux prévisions au début du programme. Compte tenu de ces tendances et des difficultés à réaliser les investissements, les dépenses d'équipement ont été nettement inférieures aux objectifs de départ du programme, notamment en 2015-16. Cela s'explique notamment par la diminution des apports extérieurs (dons et prêts), qui ont été réduits de moitié par rapport au PIB ces dernières années.

Tableau 1 de l'encadré. Burkina Faso: Performance macroéconomique depuis 2009
(en pourcentage du PIB sauf indication contraire)

	2010 Rapport du personnel			2013 Rapport du personnel				2013	2015	2016
	2009	2010	2013	2012	2013	2015	2016			
	Act.	Proj.	Proj.	Act.	Proj.	Proj.	Proj.	Act.	Act.	Prel.
Croissance (pourcentage)	3.2	4.4	6.2	9.0	6.8	7.0	7.0	5.7	4.0	5.9
Recettes courantes	13.6	13.9	15.9	17.8	18.9	19.1	19.1	19.0	16.0	17.3
Total dépenses et prêts nets	24.2	25.1	24.7	26	27	25.7	25.7	28.4	21.5	23.0
Dépenses courantes	12.6	12.6	12.5	14.7	14.5	13.3	13.1	13.9	14.1	15.7
dont: traitements et salaires	5.8	5.7	5.7	5.9	6	6.2	6.2	6.0	7.1	7.8
Dépenses d'investissement	11.5	12.4	12.2	11.1	12.3	12.3	12.5	14.6	7.6	7.4
Déficit budgétaire, dons compris	4.7	5.0	3.8	3.3	3.2	2.9	2.9	3.6	2.0	3.1
Apports extérieurs (dons et prêts)	10.1	10	10.2	6.8	6.9	6.3	6.3	6.5	5.4	4.5

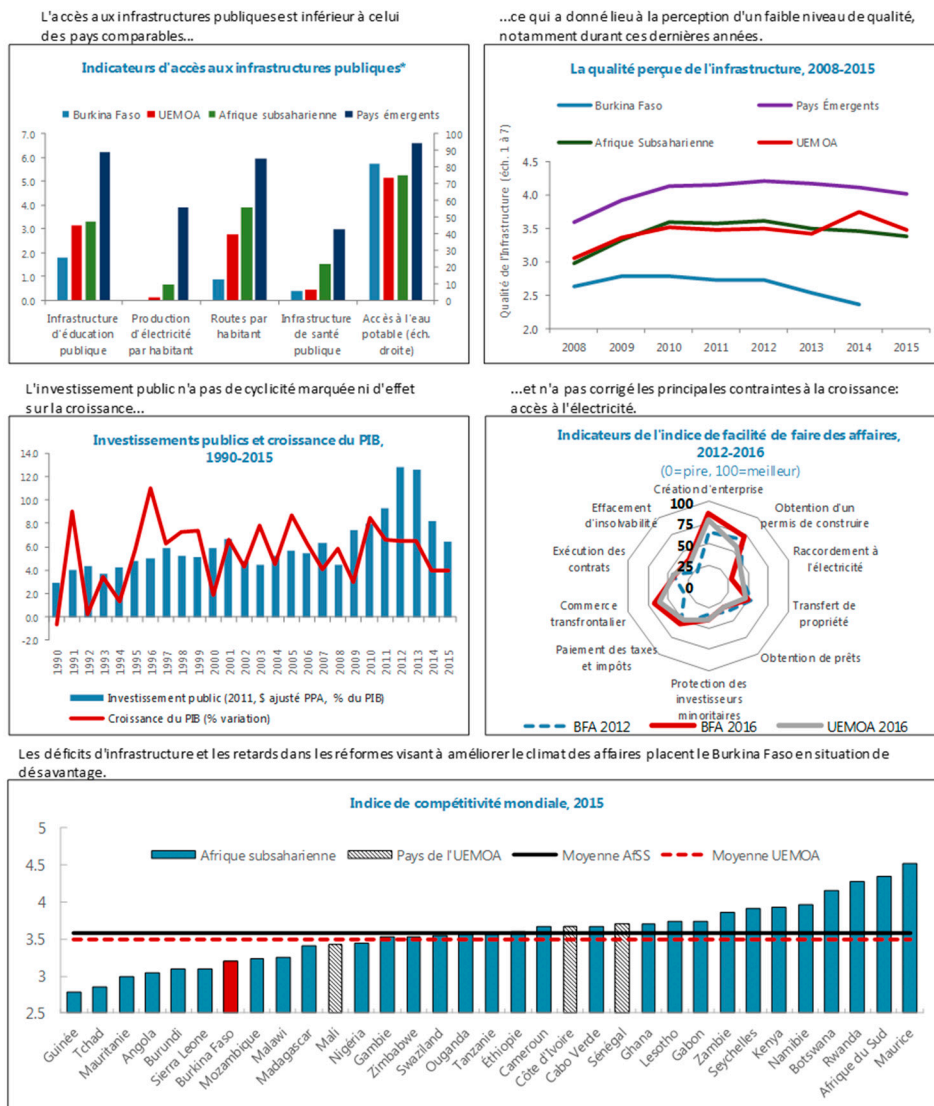
Source: Rapport du personnel; autorités burkinabé.

^{1/} Pour un examen plus approfondi des performances du programme au titre de la FEC, voir le rapport des services du FMI pour les consultations de 2016 au titre de l'article IV et la sixième revue (EBS/16/126, Annexe II).

Encadré 2. Investissements publics, infrastructures et compétitivité au Burkina Faso

L'accès à des infrastructures publiques suffisantes et fiables demeure le principal obstacle à une croissance durable tirée par le secteur privé. Le Burkina Faso obtient des résultats nettement moins bons que ses pairs pour ce qui est de l'offre et de la quantité d'infrastructures électriques et routières, ce qui entrave le développement et le commerce dans ce pays enclavé. En outre, le Burkina Faso se situe bien en deçà des pays comparateurs en matière de perception de la qualité des infrastructures, bien que les niveaux d'investissement public dans le pays soient proches de ceux de ses pairs. Les taux de croissance démographique élevés, qui provoquent une érosion du stock de capital par habitant, et les facteurs d'inefficience dans les procédures d'investissement public ont limité la capacité du Burkina Faso à convertir les dépenses d'investissement public en hausses significatives des infrastructures publiques par habitant.

Graphique 1 de l'encadré. Burkina Faso : investissements publics, infrastructures et compétitivité

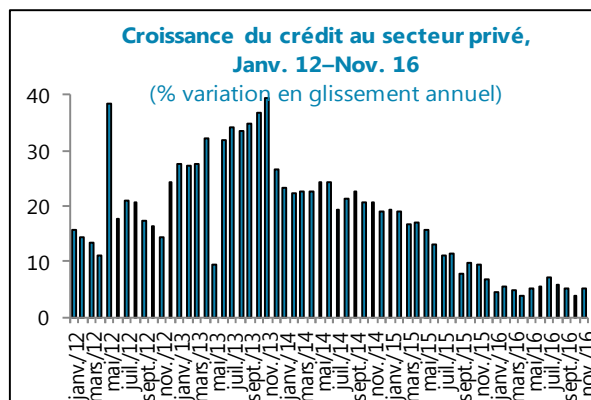
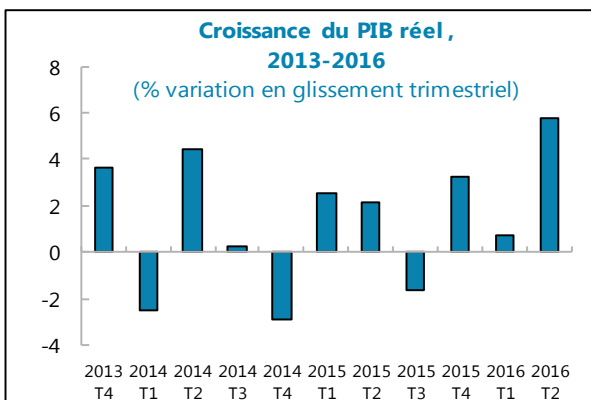


Source: Banque mondiale; Forum économique mondial; estimations des services du FMI.
 *Les unités sont adaptées à l'échelle. Échelle de gauche: l'infrastructure d'enseignement public est mesurée en nombre d'enseignants du secondaire pour 1.000 personnes; la production d'électricité par habitant, en milliers de kWh par personne; les routes par habitant, en km pour 1.000 personnes; et l'infrastructure de santé publique en lits d'hôpital pour 1.000 personnes. Échelle de droite: l'accès à l'eau potable est mesuré à partir du pourcentage de population. Les données sont celles de l'année la plus récente pour chaque pays.

Graphique 1. Burkina Faso : Évolution récente de l'économie, 2011-16

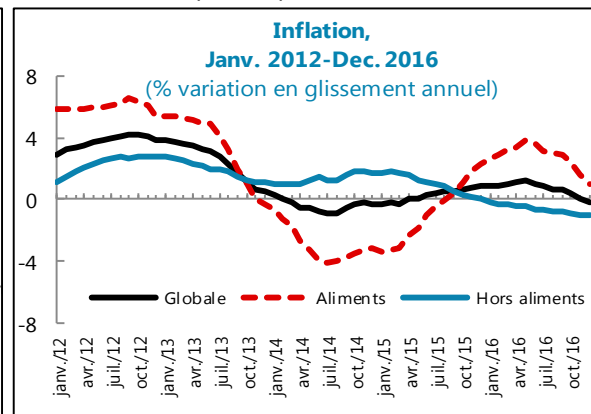
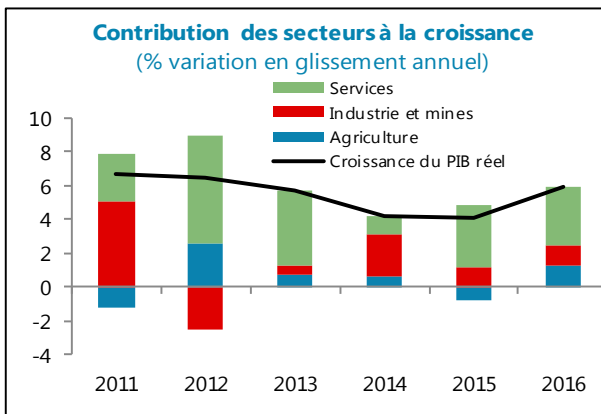
Après un début d'année lent, l'activité a commencé à rebondir au deuxième trimestre

...mais la croissance du crédit est restée timide.



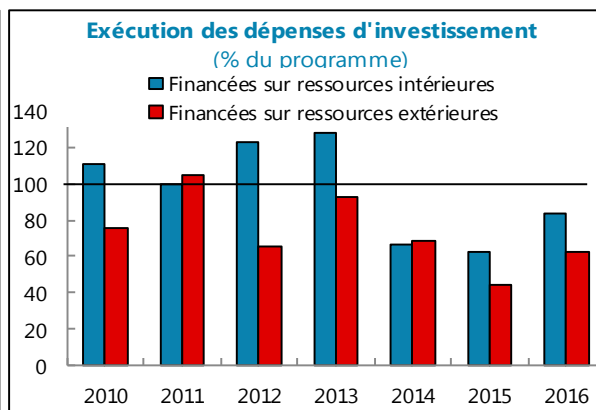
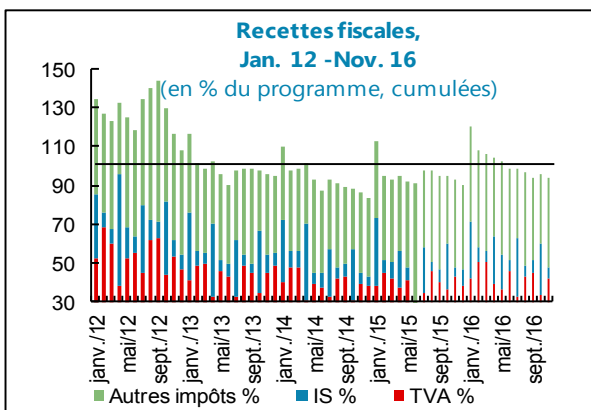
Les services devraient contribuer le plus à la croissance en 2016.

L'inflation est restée modérée en 2015 et 2016 du fait du repli des prix non alimentaires.



Les recettes fiscales ont commencé à se redresser au début 2016...

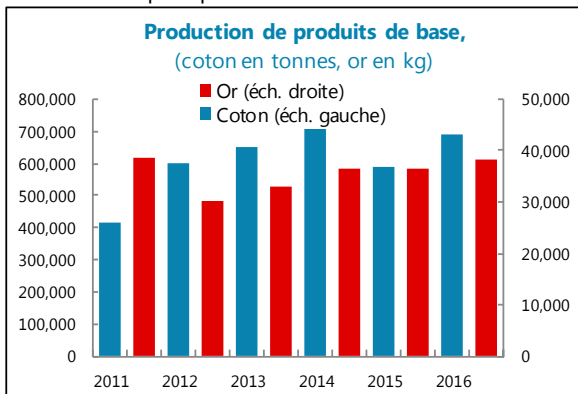
...mais l'exécution de l'investissement public a subi le retard d'approbation du budget rectificatif.



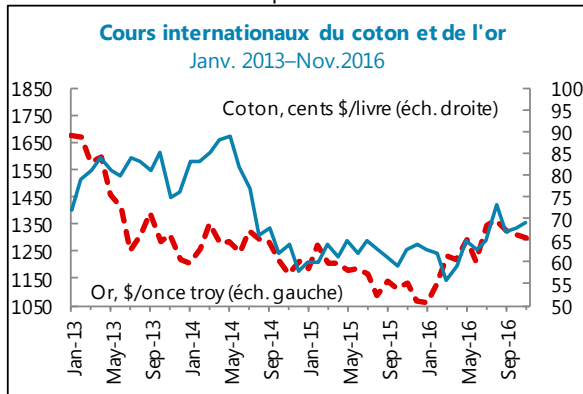
Source: autorités burkinabè; calculs des services du FMI.

Graphique 2. Burkina Faso : Évolution réelle et extérieure, 2011-16

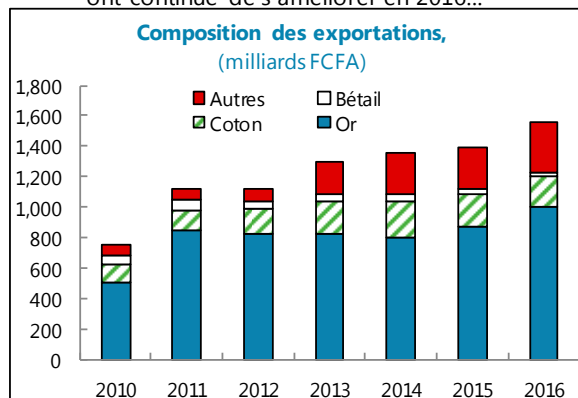
La production de coton s'est redressée grâce à des précipitations abondantes



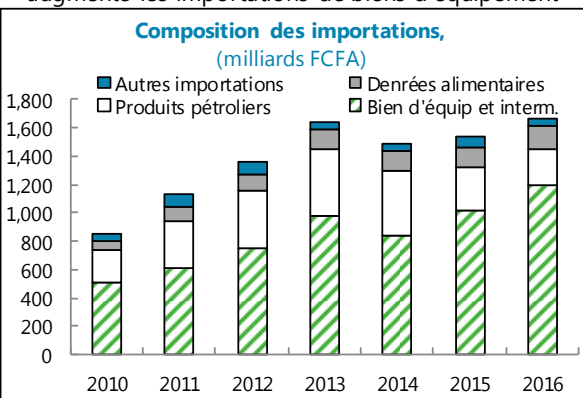
...et la montée des cours du coton et de l'or a dopé les exportations.



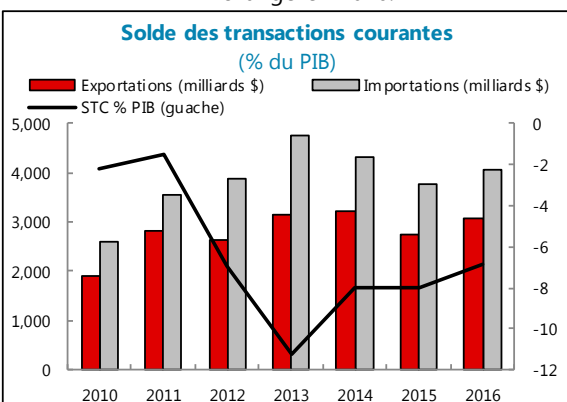
Les perspectives des exportations de coton et d'or ont continué de s'améliorer en 2016...



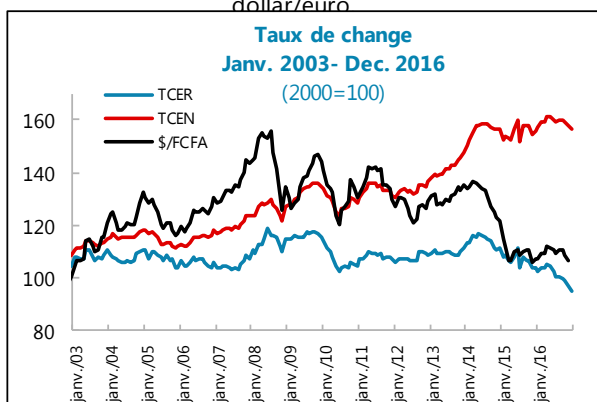
et les mines et les investissements publics ont augmenté les importations de biens d'équipement



...de sorte que le déficit courant est resté globalement inchangé en 2016.



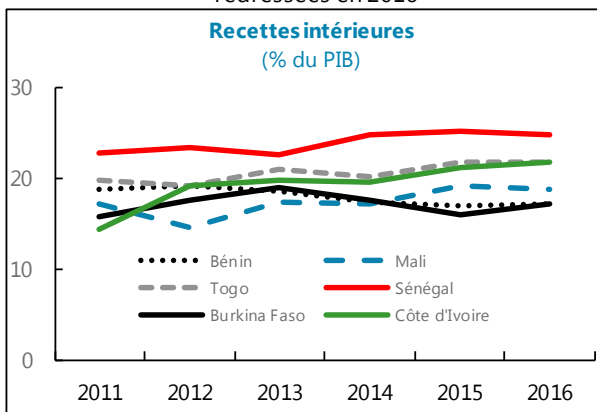
Le taux de change réel a continué de se déprécier, sous l'effet de l'évolution du taux de change dollar/euro



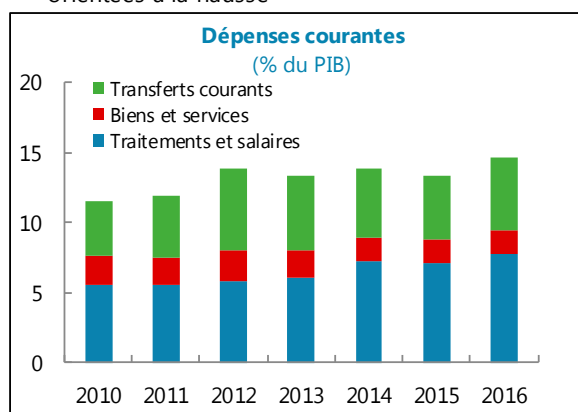
Source : autorités burkinabè; calculs des services du FMI.

Graphique 3. Burkina Faso : Évolution budgétaire, 2011–16

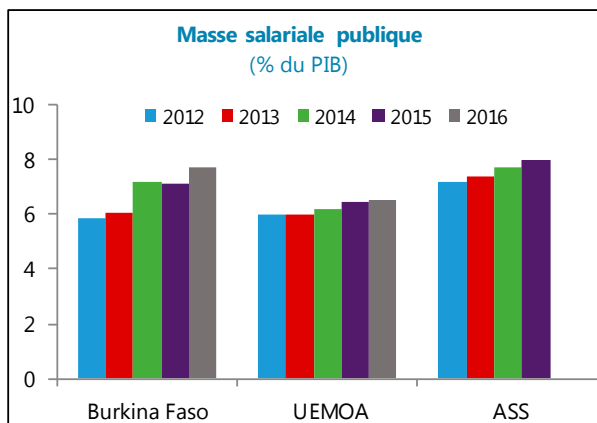
Les recettes intérieures se sont quelque peu redressées en 2016



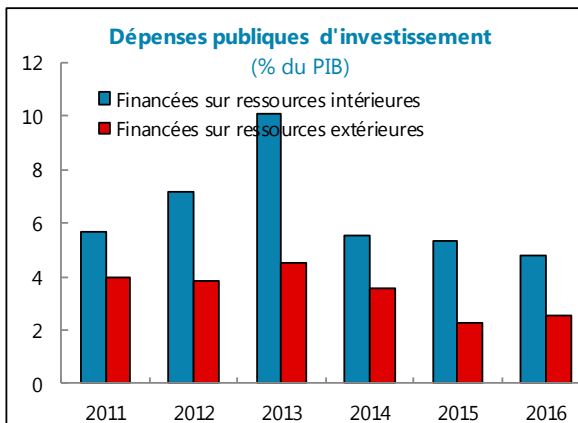
...tandis que les dépenses courantes étaient orientées à la hausse



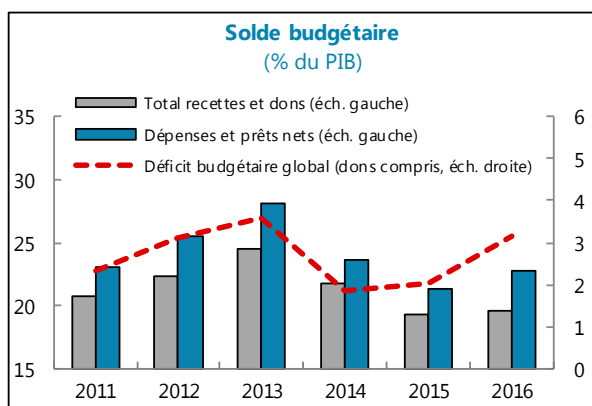
...en raison de l'augmentation de la masse salariale.



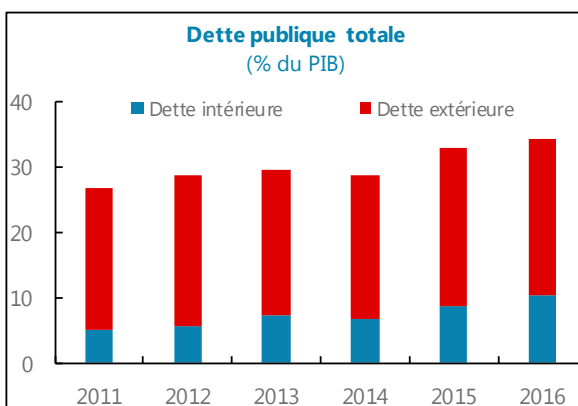
Les dépenses d'investissement se sont maintenues



...le déficit budgétaire s'est légèrement creusé



...et la dette publique est restée gérable.



Source : autorités burkinabè; calculs des services du FMI.

Tableau 1. Burkina Faso : Sélection d'indicateurs économiques et financiers, 2014–21

	2014	2015	2016		2017		2018	2019	2020	2021
	Act.	Act.	6 th Rev.	Prel.	6 th Rev.	Staff Proj.	Staff Proj.	Staff Proj.	Staff Proj.	Staff Proj.
<i>(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)</i>										
PIB et prix										
PIB à prix constants	4.2	4.0	5.4	5.9	6.1	6.4	6.5	6.5	6.5	6.5
Déflateur du PIB	-0.9	4.1	1.9	2.9	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	-0.3	0.9	0.7	-0.2	1.5	1.5	2.0	2.0	2.0	2.0
Prix à la consommation (fin de période)	-0.1	1.3	0.6	-1.6	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0	2.0
Monnaie et crédit										
Avoirs intérieurs nets (système bancaire) (1)	20.0	7.3	9.6	0.9	14.9	9.1	7.1	6.2		
Crédit à l'État (système bancaire) (1)	4.9	1.8	1.2	-4.0	5.8	3.6	0.2	-0.3		
Crédit au secteur privé	18.9	7.0	9.4	7.5	12.9	8.9	10.1	9.5		
Monnaie au sens large (M3)	11.9	19.9	13.3	12.2	18.4	11.8	9.8	8.6		
Crédit au secteur privé/PIB	29.1	28.8	29.5	28.4	30.7	28.5	28.9	29.1		
Secteur extérieur										
Exportations (f.à.b., valeur en FCFA)	4.0	2.3	7.4	12.0	17.2	12.6	10.9	4.9	6.4	4.9
Importations (f.à.b., valeur en FCFA)	-9.3	3.3	7.9	7.9	13.8	15.2	11.1	7.1	7.8	7.6
Termes de l'échange PIB)	-5.5	13.2	8.7	8.7	0.4	0.4	-0.3	-0.5	-1.1	-1.5
Taux de change effectif réel	-8.0	-8.0	-7.6	-6.8	-6.7	-7.2	-7.0	-7.2	-7.2	-7.4
	4.1	-6.5	...	-5.3
<i>(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)</i>										
Finances de l'administration centrale										
Recettes courantes	17.5	15.9	18.3	17.1	18.9	18.1	19.0	19.8	20.6	21.1
dont: recettes fiscales	15.5	14.1	16.0	15.0	17.2	16.5	17.1	17.9	18.6	19.0
Total dépenses et prêts nets	23.6	21.4	24.5	22.8	26.5	28.1	27.4	26.7	27.3	27.7
dont: dépenses courantes	14.6	14.0	15.2	15.6	14.7	15.8	15.9	15.9	15.9	16.0
Solde budgétaire global, dons excl. (engagements)	-6.1	-5.5	-6.3	-5.6	-7.6	-9.9	-8.4	-6.8	-6.6	-6.7
Solde budgétaire global, dons incl. (engagements)	-1.9	-2.0	-2.5	-3.1	-3.6	-5.4	-4.5	-2.9	-2.9	-2.8
Total dette publique	30.6	33.4	31.7	35.7	32.6	37.1	38.2	37.6	37.2	36.8
Dette publique extérieure	23.7	24.7	23.2	25.3	22.4	23.7	23.6	23.3	23.2	23.1
Dette intérieure de l'administration centrale	6.9	8.7	8.6	10.4	10.2	13.4	14.6	14.3	14.0	13.7
Pour mémoire :										
PIB nominal (milliards de FCFA)	6,086	6,594	7,049	7,186	7,629	7,797	8,473	9,200	9,995	10,855
PIB nominal par habitant (\$)	701	616	652	658	692	686	733	776	821	865

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

(1) Pourcentage de la monnaie au sens large en début de période.

Tableau 2. Burkina Faso : Balance des paiements, 2014–21

	2014	2015	2016		2017		2018	2019	2020	2021
	Est.	Est.	6 th Rev.	Prel.	6 th Rev.	Staff Proj.	Staff Proj.	Staff Proj.	Staff Proj.	Staff Proj.
	<i>(Milliards FCFA, sauf indication contraire)</i>									
Solde des transactions courantes	-488.5	-527.1	-539.2	-490.9	-513.9	-560.7	-591.9	-660.5	-722.4	-804.1
Balance commerciale	-123.9	-142.6	-160.8	-96.2	-130.6	-150.9	-171.8	-225.8	-270.6	-350.0
Exportations de biens	1367.0	1397.9	1501.1	1565.7	1759.8	1763.7	1955.8	2052.2	2184.0	2291.7
<i>dont: coton</i>	237.1	213.4	198.1	198.4	261.1	270.0	312.4	330.1	345.7	362.8
<i>dont: or</i>	804.8	875.8	968.9	1006.1	1132.2	1174.5	1317.8	1374.2	1437.7	1486.0
Importations de biens	-1490.9	-1540.4	-1661.9	-1661.9	-1890.4	-1914.6	-2127.6	-2278.0	-2454.6	-2641.7
<i>dont: pétrole</i>	-451.4	-299.0	-257.9	-257.9	-333.8	-336.8	-365.4	-397.5	-434.9	-469.2
<i>dont: produits alimentaires</i>	-135.1	-150.0	-159.5	-159.5	-177.4	-190.6	-196.6	-210.3	-225.1	-241.2
<i>dont: investissements publics</i>	436.0	363.2	-481.9	400.1	-643.2	729.4	749.6	764.2	872.2	978.1
Services (net)	-423.2	-458.7	-476.2	-476.2	-505.2	-506.6	-533.6	-561.5	-590.9	-621.5
Revenu (net)	-177.5	-197.4	-136.9	-136.9	-135.0	-135.4	-134.3	-134.0	-134.4	-135.5
Transferts courants	236.1	271.6	234.6	218.4	256.9	232.2	247.8	260.8	273.5	302.9
<i>dont: transferts officiels, net</i>	112.0	140.4	101.5	85.3	121.0	104.4	118.0	128.7	138.8	165.4
Compte de capital	200.2	153.8	253.4	165.0	234.6	266.4	228.4	247.6	249.1	270.1
Dons projet	157.5	105.2	187.3	99.0	229.6	261.4	223.4	242.6	244.1	265.1
Compte financier	130.6	648.1	400.4	674.1	305.8	314.5	450.2	498.1	563.9	625.7
Investissements directs	141.6	128.8	179.7	179.7	196.4	213.5	239.0	262.1	287.6	315.5
Investissements de portefeuille	-86.2	3.0	7.9	7.9	8.6	4.7	3.7	4.0	4.4	4.8
Autres investissements	75.1	516.3	212.8	486.4	100.8	96.2	207.4	232.0	271.9	305.4
Investissements à long terme	70.1	511.3	207.8	481.4	95.8	87.4	196.4	227.1	266.9	300.6
Prêts-projets	58.2	46.4	101.3	81.8	111.2	126.6	133.5	134.8	146.4	159.0
Prêts programmes	24.0	75.7	62.1	63.0	32.5	46.7	82.7	89.9	97.6	106.0
Amortissement des prêts publics (hors FMI)	-30.8	-32.9	-38.7	-39.1	-42.8	-44.2	-46.3	-51.9	-56.6	-65.9
Autres, privés	18.7	422.1	83.1	375.7	-5.0	-41.7	26.5	54.3	79.5	101.4
Investissements à court terme	5.0	5.0	5.0	5.0	5.0	8.8	11.0	4.9	4.9	4.9
Erreurs et omissions	0.0	2.0	0.0	1.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global	-157.8	274.8	114.6	349.4	26.5	20.2	86.7	85.2	90.6	91.6
Financement	157.8	-274.8	-133.3	-349.4	-30.2	-23.9	-86.7	-85.2	-90.6	-91.6
Variation nette des avoirs extérieurs de la banque	173.0	16.5	-137.5	11.6	-33.0	-10.5	-73.2	-71.6	-76.8	-77.7
<i>dont: réserves officielles brutes</i>	156.9	-16.3	-125.4	-9.9	-18.3	4.4	-53.3	-52.2	-63.1	-65.7
Financement net du FMI	-1.5	7.4	-12.1	6.8	-14.8	-14.9	-19.9	-19.4	-13.7	-12.0
Décaissements	3.8	19.0	0.0	19.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursement (hors commission)	-5.4	-11.7	-12.1	-12.2	-14.8	-14.9	-19.9	-19.4	-13.7	-12.0
Avoirs extérieurs nets des banques commerciales	-15.2	-291.3	4.2	-361.0	2.8	-13.4	-13.5	-13.6	-13.8	-13.9
Écart de financement	0.0	0.0	18.7	0.0	3.7	3.7	0.0	0.0	0.0	0.0
<i>dont: décaissements du FMI</i>	0.0	0.0	18.7	0.0	3.7	3.7	0.0	0.0	0.0	0.0
	<i>(Pourcentage du PIB, sauf indication contraire)</i>									
Pour mémoire:										
Balance commerciale (biens)	-2.0	-2.2	-2.3	-1.3	-1.7	-1.9	-2.0	-2.5	-2.7	-3.2
Balance commerciale (biens et services)	-9.0	-9.1	-9.0	-8.0	-8.3	-8.4	-8.3	-8.6	-8.6	-9.0
Exportations de biens	22.5	21.2	21.3	21.8	23.1	22.6	23.1	22.3	21.9	21.1
Importations de biens	-24.5	-23.4	-23.6	-23.1	-24.8	-24.6	-25.1	-24.8	-24.6	-24.3
Solde des transactions courantes (- = déficit)	-8.0	-8.0	-7.6	-6.8	-6.7	-7.2	-7.0	-7.2	-7.2	-7.4
PIB aux prix courants (milliards de FCFA)	6,086	6,594	7,049	7,186	7,629	7,797	8,473	9,200	9,995	10,855
Entrées d'IDE	2.3	2.0	2.5	2.5	2.6	2.7	2.8	2.8	2.9	2.9

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

Tableau 3. Burkina Faso : Situation monétaire, 2014–19

	2014	2015	2016		2017		2018	2019
	Act.	Act.	6 th Rev.	Prel.	6 th Rev.	Staff Proj.	Staff Proj.	Staff Proj.
<i>(Milliards FCFA, sauf indication contraire)</i>								
Avoirs extérieurs nets	377.1	651.9	749.1	1001.3	851.2	1025.1	1111.8	1197.0
BCEAO	-127.8	-144.3	-42.8	-155.9	62.0	-145.4	-72.3	-0.7
Actifs	140.8	157.1	246.4	166.9	336.5	162.6	215.9	268.1
Passifs	268.6	301.4	289.2	322.9	274.5	308.0	288.1	268.7
Banques commerciales	504.9	796.2	792.0	1157.2	789.1	1170.5	1184.0	1197.7
Avoirs intérieurs nets	1789.6	1946.8	2195.5	1970.5	2634.4	2234.8	2466.1	2688.0
Crédit intérieur net	1912.8	2076.3	2286.1	2113.4	2724.9	2399.7	2631.0	2852.9
Crédit net à l'État	139.0	178.8	209.6	73.6	380.6	178.1	184.0	174.5
Trésor	45.6	146.2	177.0	87.2	348.0	191.7	197.5	188.1
BCEAO	20.7	16.3	-108.6	-102.1	-220.8	-7.7	-12.9	-34.4
Banques commerciales	24.9	129.9	285.6	189.4	568.7	199.4	210.5	222.5
Administration centrale, autres	93.4	32.6	32.6	-13.6	32.6	-13.6	-13.6	-13.6
<i>dont: dépôts des projets</i>	-208.4	-231.5	-231.5	-285.8	-231.5	-282.9	-278.7	-273.7
Crédit à l'économie	1773.8	1897.5	2076.4	2039.8	2344.4	2221.6	2447.1	2678.3
Autres postes (net)	-123.2	-141.5	-90.5	-164.9	-90.5	-164.9	-164.9	-164.9
Monnaie au sens large	2166.8	2598.7	2944.6	2916.7	3485.6	3259.9	3577.9	3885.0
<i>(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)</i>								
Pour mémoire:								
Avoirs extérieurs nets	-29.5	72.9	14.9	53.6	13.6	2.4	8.5	7.7
Avoirs intérieurs nets (1)	20.0	7.3	9.6	0.9	14.9	9.1	7.1	6.2
Crédit net à l'État (1)	4.9	1.8	1.2	-4.0	5.8	3.6	0.2	-0.3
Crédit au secteur privé	18.9	7.0	9.4	7.5	12.9	8.9	10.1	9.5
Private sector credit (percentage of GDP)	29.1	28.8	29.5	28.4	30.7	28.5	28.9	29.1
Masse monétaire	11.9	19.9	13.3	12.2	18.4	11.8	9.8	8.6

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

(1) Variation annuelle en pourcentage de la masse monétaire au sens large par rapport à douze mois plus tôt.

Tableau 4. Burkina Faso : Sélection d'indicateurs de solidité financière
(en pourcentage)

	Déc-12	Déc-13	Déc-14	Juin-15	Déc-15	Juin-16
Solvabilité						
risques	12.4	10.2	11.4	11.4	11.1	10.6
Qualité des actifs						
crédits	10.3	9.9	8.6	9.9	9.2	10.2
Provisions/créances improductives	67.7	62.6	64.9	61.2	65.8	67.0
Concentration du crédit						
5 plus gros clients/fonds propres	157.9	108.4	158.4	178.5	169.8	157.3
Par secteur: (part du total)						
Agriculture	1.8	3.3	2.8	2.2	1.9	1.5
Industries extractives	1.0	1.1	2.0	1.3	2.3	1.5
Industries de transformation	9.8	13.9	16.1	17.5	15.3	17.2
Électricité, gaz, eau	1.9	1.3	1.3	1.0	1.0	1.0
BTP	13.2	14.6	13.6	15.8	16.7	17.7
Commerce (restaurants, hôtels)	38.3	33.2	26.0	27.3	27.5	26.9
Transports/communications	9.6	11.7	9.5	10.6	8.5	9.7
Assurances, immobilier, services aux entreprises	3.9	3.4	3.7	3.1	3.0	3.3
Autres	20.6	17.5	25.1	21.4	23.2	21.3
Liquidité						
Crédits/dépôts	82.1	87.7	99.8	96.0	110.0	107.4
Actifs liquides/total des actifs	34.8	34.7	34.8	34.1	37.9	39.4

Sources: Banque centrale (BCEAO); estimations des services du FMI.

Tableau 5a. Burkina Faso : Opérations consolidées de l'administration centrale, 2015–21
(en milliards de FCFA)

	2015	2016	2017			2018		2019		2020	2021	
	Act.	Prel.	6 th Rev.	LR1	Auth. Fw.	Staff Proj.	Auth. Fw.	Staff Proj.	Auth. Fw.	Staff Proj.	Staff Proj.	Staff Proj.
Total recettes et dons	1278.0	1410.7	1745.8	2036.3	1862.0	1765.0	2097.3	1938.1	2303.9	2184.9	2431.3	2702.3
Total recettes	1047.9	1230.5	1438.3	1438.3	1438.3	1413.0	1677.8	1607.0	1874.7	1825.5	2060.3	2285.3
Recettes fiscales	929.3	1075.4	1315.5	1315.5	1315.5	1290.2	1512.1	1448.9	1706.4	1646.9	1859.0	2062.4
dont : impôt sur sociétés d'extr. or	16.9	26.4	42.4	42.6	42.6	42.6	44.5	44.5	51.4	51.4	64.7	74.3
Recettes non fiscales	118.7	155.1	122.8	122.8	122.8	122.8	165.7	158.1	168.3	178.6	201.3	222.9
dont: redevances or	37.5	44.9	43.5	43.5	43.5	43.5	46.4	46.4	46.4	46.4	57.5	59.4
Dons	230.0	180.2	307.5	598.0	423.7	352.0	419.5	331.0	429.2	359.4	371.0	417.0
Projet	105.2	99.0	229.6	261.4	261.4	261.4	221.7	223.4	240.2	242.6	244.1	265.1
Programme	124.8	81.2	77.9	336.6	162.3	90.6	197.8	107.6	189.0	116.8	126.9	152.0
Dépenses et prêts nets (1)	1411.6	1636.4	2018.8	2450.4	2292.3	2188.2	2485.1	2320.3	2579.7	2452.9	2723.8	3008.7
Dépenses courantes	923.2	1118.7	1117.9	1184.2	1203.0	1230.0	1333.0	1347.4	1357.6	1460.9	1591.7	1739.1
Traitements et salaires	468.5	554.5	550.8	552.2	570.0	598.0	635.7	681.0	690.6	754.4	809.6	879.2
Biens et services	109.4	128.0	145.3	144.9	144.9	144.9	145.3	173.8	148.2	188.7	209.9	217.1
Charges d'intérêt	43.8	65.3	67.6	67.7	68.2	67.7	99.7	86.9	78.4	103.7	112.4	121.8
Intérieurs	27.9	48.5	47.7	44.7	44.7	44.7	57.5	66.5	64.9	80.1	85.3	90.6
Extérieurs	15.9	16.8	19.9	23.0	23.0	23.0	20.9	20.4	24.2	23.6	27.2	31.1
Transferts courants	301.5	370.9	354.2	419.4	419.9	419.4	452.3	405.7	440.4	414.0	459.8	521.0
Dépenses d'investissement	501.0	526.4	900.9	1270.0	1093.1	962.0	1152.1	973.0	1222.1	992.0	1132.1	1269.6
Financées sur ressources intérieures	349.4	345.5	560.1	882.0	705.0	573.9	795.2	616.1	837.7	614.6	741.6	845.6
Financées sur ressources extérieures	151.6	180.8	340.8	388.1	388.1	388.1	356.9	356.9	384.4	377.4	390.5	424.1
Prêts nets	-12.6	-8.7	0.0	-3.8	-3.8	-3.8	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (1)	-133.6	-225.7	-273.4	-414.1	-430.3	-423.2	-387.8	-382.3	-275.8	-268.0	-292.5	-306.4
Ajustement base caisse	-89.2	87.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-222.8	-138.7	-273.4	-414.1	-430.3	-423.2	-382.3		-268.0	-292.5	-306.4	
Financement	220.9	137.5	269.3	410.4	426.6	419.5	382.3		268.0	292.5	306.4	
Financement extérieur	89.2	105.7	100.8	134.6	128.2	129.1	169.9		172.8	187.4	199.2	
Tirages	122.1	144.8	143.7	173.3	173.3	173.3	216.2		224.6	244.0	265.0	
Prêts projets	46.4	81.8	111.2	126.6	126.6	126.6	133.5		134.8	146.4	159.0	
Prêts programme	75.7	63.0	32.5	46.7	46.7	46.7	82.7		89.9	97.6	106.0	
Amortissement (hors FMI)	-32.9	-39.1	-42.8	-38.7	-45.1	-44.2	-46.3		-51.9	-56.6	-65.9	
Financement intérieur	131.7	31.8	168.5	275.8	298.4	290.4	212.4		95.2	105.0	107.3	
Financement bancaire	85.1	-118.3	170.9	-3.8	104.4	104.4	5.9		-9.4	-10.9	-5.2	
Banque centrale	-4.4	-118.4	-112.2	-13.8	94.4	94.4	-5.2		-21.5	-24.0	-19.5	
Banques commerciales	89.5	0.1	283.1	10.0	10.0	10.0	11.1		12.1	13.1	14.2	
Financement non bancaire	46.6	150.1	-2.4	279.6	193.9	185.9	206.5		104.6	115.9	112.5	
Erreurs et omissions	2.0	1.1										
Écart de financement	0.0	0.0	3.7	3.7	3.7	3.7	0.0		0.0	0.0	0.0	
dont: décaissements du FMI	0.0	0.0	3.7	3.7	3.7	3.7	0.0		0.0	0.0	0.0	
Pour mémoire:												
Recettes minières	166.6	194.2	196.2	196.2		208.4	230.7		251.8	289.3	313.8	
Solde global, hors recettes minières	-389.4	-332.8	-469.6	-610.3		-631.5	-613.0		-519.8	-581.7	-620.3	

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI.

(1) Base engagements.

Tableau 5b. Burkina Faso : Opérations consolidées de l'administration centrale, 2015–21
(en pourcentage du PIB)

	2015	2016	2017			2018		2019		2020	2021	
	Act.	Prel.	6 th Rev.	LR1	Auth. Fw.	Staff Proj.	Auth. Fw.	Staff Proj.	Auth. Fw.	Staff Proj.	Staff Proj.	Staff Proj.
Total recettes et dons	19.4	19.6	22.9	26.7	23.5	22.6	24.1	22.9	24.2	23.7	24.3	24.9
Total recettes	15.9	17.1	18.9	18.9	18.1	18.1	19.3	19.0	19.7	19.8	20.6	21.1
Recettes fiscales	14.1	15.0	17.2	17.2	16.6	16.5	17.4	17.1	17.9	17.9	18.6	19.0
dont : impôt sur sociétés d'extr. or	0.3	0.4	0.6	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7
Recettes non fiscales	1.8	2.2	1.6	1.6	1.5	1.6	1.9	1.9	1.8	1.9	2.0	2.1
dont: redevances or	0.6	0.6	0.6	0.6	0.5	0.6	0.5	0.5	0.5	0.5	0.6	0.5
Dons	3.5	2.5	4.0	7.8	5.3	4.5	4.8	3.9	4.5	3.9	3.7	3.8
Projet	1.6	1.4	3.0	3.4	3.3	3.4	2.5	2.6	2.5	2.6	2.4	2.4
Programme	1.9	1.1	1.0	4.4	2.0	1.2	2.3	1.3	2.0	1.3	1.3	1.4
Dépenses et prêts nets (1)	21.4	22.8	26.5	32.1	28.9	28.1	28.6	27.4	27.1	26.7	27.3	27.7
Dépenses courantes	14.0	15.6	14.7	15.5	15.2	15.8	15.3	15.9	14.3	15.9	15.9	16.0
Traitements et salaires	7.1	7.7	7.2	7.2	7.2	7.7	7.3	8.0	7.3	8.2	8.1	8.1
Biens et services	1.7	1.8	1.9	1.9	1.8	1.9	1.7	2.1	1.6	2.1	2.1	2.0
Charges d'intérêt	0.7	0.9	0.9	0.9	0.9	0.9	1.1	1.0	0.8	1.1	1.1	1.1
Intérieurs	0.4	0.7	0.6	0.6	0.6	0.6	0.7	0.8	0.7	0.9	0.9	0.8
Extérieurs	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3	0.3
Transferts courants	4.6	5.2	4.6	5.5	5.3	5.4	5.2	4.8	4.6	4.5	4.6	4.8
Dépenses d'investissement	7.6	7.3	11.8	16.6	13.8	12.3	13.2	11.5	12.8	10.8	11.3	11.7
Financées sur ressources intérieures	5.3	4.8	7.3	11.6	8.9	7.4	9.1	7.3	8.8	6.7	7.4	7.8
Financées sur ressources extérieures	2.3	2.5	4.5	5.1	4.9	5.0	4.1	4.2	4.0	4.1	3.9	3.9
Prêts nets	-0.2	-0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (1)	-2.0	-3.1	-3.6	-5.4	-5.4	-5.4	-4.5	-4.5	-2.9	-2.9	-2.9	-2.8
Ajustement base caisse	-1.4	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Solde global (base caisse)	-3.4	-1.9	-3.6	-5.4	-5.4	-5.4	-4.5	-4.5	-2.9	-2.9	-2.9	-2.8
Financement	3.3	1.9	3.5	5.4	5.6	5.4	4.5	4.5	2.9	2.9	2.9	2.8
Financement extérieur	1.4	1.5	1.3	1.8	1.7	1.7	2.0	2.0	1.9	1.9	1.9	1.8
Tirages	1.9	2.0	1.9	2.3	2.3	2.2	2.6	2.6	2.4	2.4	2.4	2.4
Prêts projets	0.7	1.1	1.5	1.7	1.7	1.6	1.6	1.6	1.5	1.5	1.5	1.5
Prêts programme	1.1	0.9	0.4	0.6	0.6	0.6	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0
Amortissement (hors FMI)	-0.5	-0.5	-0.6	-0.5	-0.6	-0.6	-0.5	-0.5	-0.6	-0.6	-0.6	-0.6
Financement intérieur	2.0	0.4	2.2	3.6	3.9	3.7	2.5	2.5	1.0	1.0	1.1	1.0
Financement bancaire	1.3	-1.6	2.2	0.0	1.4	1.3	0.1	0.1	-0.1	-0.1	-0.1	0.0
Banque centrale	-0.1	-1.6	-1.5	-0.2	1.2	1.2	-0.1	-0.1	-0.2	-0.2	-0.2	-0.2
Banques commerciales	1.4	0.0	3.7	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
Financement non bancaire	0.7	2.1	0.0	3.7	2.5	2.4	2.4	2.4	1.1	1.1	1.2	1.0
Erreurs et omissions	0.0	0.0										
Écart de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
dont: décaissements du FMI	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire:												
Recettes minières	2.5	2.7	2.6	2.6		2.7		2.7		2.7	2.9	2.9
Solde global, hors recettes minières	-5.9	-4.6	-6.2	-8.0		-8.1		-7.2		-5.6	-5.8	-5.7
PIB nominal (milliards FCFA)	6,594	7,186	7,629	7,629	7,928	7,797	8,697	8,473	9,524	9,200	9,995	10,855

Sources: Autorités burkinabè; estimations et projections des services du FMI

(1) Base engagements.

Tableau 6. Burkina Faso : Calendrier des décaissements dans le cadre de l'accord au titre de la FEC 2013–17

Montan	Date de disponibilité	Conditions de décaissement¹
2,55 millions DTS	27 décembre 2013	Une fois approuvé le nouvel accord au titre de la FEC
2,55 millions DTS	15 mai 2014	Observation des critères de réalisation continus et à fin décembre 2013 et achèvement de la première revue au titre de l'accord
4,11 millions DTS	1 décembre 2014	Observation des critères de réalisation continus et à fin juin 2014 et achèvement de la deuxième revue au titre de l'accord
18,92 millions DTS	15 mai 2015	Observation des critères de réalisation continus et à fin décembre 2014 et achèvement de la troisième revue au titre de l'accord
14,10 millions DTS	1 décembre 2015	Observation des critères de réalisation continus et à fin juin 2015 et achèvement de la quatrième revue au titre de l'accord
4,47 millions DTS	16 mai 2016	Observation des critères de réalisation continus et à fin décembre 2015 et achèvement de la cinquième revue au titre de l'accord
4,47 millions DTS	1 décembre 2016	Observation des critères de réalisation continus et à fin juin 2016 et achèvement de la sixième revue au titre de l'accord
4,47 millions DTS	15 mai 2017	Observation des critères de réalisation continus et à fin décembre 2016 et achèvement de la septième revue au titre de l'accord

Sources : autorités burkinabè; estimations des services du FMI.

¹ Outre les conditions généralement applicables au titre de la facilité élargie de crédit.

Tableau 7. Burkina Faso : Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2015–31

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	Act.	Prel.	Projections														
Obligations envers le FMI sur la base des crédits existants et prospectifs (en millions de DTS)																	
Principal	14.1	14.4	16.4	24.2	23.6	19.0	21.2	18.3	12.4	10.9	7.8	3.7	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Commissions et intérêts	0.0	0.0	0.1	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3
Total obligations sur la base du crédit existant et prospectif																	
En millions de DTS	14.1	14.4	16.5	24.4	23.9	19.3	21.4	18.5	12.7	11.1	8.1	3.9	1.2	0.3	0.3	0.3	0.3
En milliards de FCFA	11.7	11.9	13.5	19.9	19.5	15.7	17.5	15.2	10.4	9.1	6.6	3.2	0.9	0.2	0.2	0.2	0.2
En pourcentage des recettes de l'État	1.1	1.0	1.0	1.2	1.1	0.8	0.8	0.6	0.4	0.3	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	0.7	0.6	0.7	0.9	0.8	0.6	0.7	0.5	0.3	0.3	0.2	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage du service de la dette (1)	10.7	10.1	10.5	13.3	11.7	9.2	9.3	7.4	4.7	3.7	2.3	1.0	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage du PIB	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	11.7	12.0	13.7	20.3	19.8	16.0	17.8	15.4	10.5	9.2	6.7	3.2	1.0	0.2	0.2	0.2	0.2
Encours de crédit du FMI																	
En millions de DTS	146.6	155.2	141.9	117.7	94.1	75.1	53.9	35.6	23.2	12.3	4.5	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En milliards de FCFA	121.3	127.9	116.6	96.1	76.7	61.1	44.0	29.2	19.0	10.1	3.7	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage des recettes de l'État	11.6	10.4	8.2	6.0	4.2	3.0	1.9	1.2	0.7	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage des exportations de biens et de services	7.4	7.0	5.7	4.2	3.2	2.4	1.6	1.0	0.6	0.3	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage du service de la dette (1)	111.4	108.2	90.8	64.3	46.2	35.8	23.5	14.1	8.6	4.1	1.3	0.2	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage du PIB	1.8	1.8	1.5	1.1	0.8	0.6	0.4	0.2	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En pourcentage de la quote-part	121.8	128.9	117.8	97.8	78.2	62.4	44.8	29.6	19.3	10.2	3.8	0.7	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)																	
Décassements	23.0	23.0	4.5	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Remboursements et rachats	14.1	14.4	16.4	24.2	23.6	19.0	21.2	18.3	12.4	10.9	7.8	3.7	0.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire:																	
PIB nominal (milliards de FCFA)	6,594	7,186	7,797	8,473	9,200	9,995	10,855	11,736	12,693	13,728	14,850	16,063	17,374	18,791	20,321	21,972	23,758
Exportations de biens et de services (milliards de FCFA)	1634.9	1831.8	2046.7	2263.4	2386.2	2546.8	2685.7	2936.5	3060.6	3192.5	3379.0	3655.1	3925.0	4174.3	4444.4	4727.3	5016.1
Recettes de l'État (milliards de FCFA)	1047.9	1230.5	1413.0	1607.0	1825.5	2060.3	2285.3	2504.3	2745.6	3009.2	3299.1	3626.8	3908.7	4219.9	4556.4	4920.2	5314.2
Service de la dette (milliards de FCFA) (1) (2)	108.8	118.1	128.4	149.4	166.0	170.8	187.0	206.3	222.0	249.1	284.6	329.9	392.1	460.1	541.1	637.7	749.1
FCFA/DTS (moyenne sur la période)	827.1	823.8	821.5	816.0	815.1	814.5	816.0	818.4	818.4	818.4	818.4	818.4	818.4	818.4	818.4	818.4	818.4

Sources: Estimations et projections des services du FMI.

(1) Le total du service de la dette comprend les rachats et les remboursements au FMI.

(2) Inclut la dette des entreprises publiques.

Annexe I. Lettre d'Intention

MINISTERE DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Ouagadougou, le 23 juin, 2017

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE
DE LA COOPERATION

N°2017-____/MINEFID/SG/DGCOOP/DSPF

Le Ministre de l'Economie,
des Finances et du Développement

A

Madame Christine Lagarde

Directrice Générale

Fonds Monétaire International

700 19th Street NW

Washington DC 20431 (USA)

OBJET : LETTRE D'INTENTION RELATIVE AUX POLITIQUES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

Madame la Directrice Générale,

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a poursuivi la mise en œuvre des mesures préconisées dans le cadre de son programme économique appuyé par l'accord au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international (FMI) pour la période 2013-2017, dont l'échéance est fin septembre 2017. Au cours de cette période, il est parvenu à réduire les vulnérabilités économiques et les rigidités structurelles à long terme qui constituent un obstacle à une croissance forte et durable. Il a pu maintenir la stabilité macro-économique en faisant preuve de responsabilité budgétaire, tout en réussissant à gérer une transition politique dans le calme, à la suite du renversement du gouvernement précédent par une insurrection populaire. Au cours de cette période, il a renforcé l'administration fiscale et la mobilisation des recettes, ainsi que la gestion des finances publiques, et a procédé à des réformes du secteur de l'énergie pour l'asseoir sur des bases plus pérennes.

2. En juillet 2016, le Gouvernement a adopté le Plan National de Développement Économique et Social (PNDES), dont l'objectif global est d'assurer la transformation structurelle de l'économie du Burkina Faso, pour lui assurer une croissance forte, durable, résiliente, et inclusive, propice à la création d'emplois décents pour tous et à l'amélioration du bien-être social.

3. Le cadre macro-économique reste globalement identique et le Gouvernement réaffirme son attachement aux politiques et aux réformes décrites dans la présente lettre d'intention. Compte tenu de la mise en œuvre satisfaisante de son programme, il sollicite l'achèvement de la septième revue dans le cadre de l'accord au titre de la FEC et le dernier décaissement équivalent à 4,47 millions de DTS.

ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE RECENTE ET MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

Évolution récente

4. L'activité économique s'est redressée au Burkina Faso en 2016, avec une croissance du PIB réel estimée à 5,9 %, soit au-dessus du taux annuel moyen d'environ 4,1 % enregistré en 2014-2015. Cette reprise économique a été favorisée par une bonne pluviométrie, ainsi que par une conjoncture économique extérieure bénéfique, caractérisée par une hausse des cours des produits de base exportés (or, coton, et zinc) et le maintien du cours du pétrole relativement faible. La reprise est survenue malgré un contexte sécuritaire éprouvant, marqué par un attentat terroriste à Ouagadougou en janvier 2016 et des incursions des djihadistes dans le nord du pays, ainsi que par des tensions sociales. L'inflation demeure faible, à un taux de -0,2 % en 2016, contre 0,9 % en 2015, car les prix alimentaires se sont stabilisés grâce à l'abondance des récoltes, à l'amélioration des réseaux de distribution, et à la diminution des coûts de transport due à la baisse des prix des carburants à la pompe. Le déficit du compte des transactions courantes s'est légèrement résorbé en 2016 pour se situer à environ 7 % du PIB. Les augmentations de la production d'or et de coton ont permis d'accroître les exportations, tandis que l'accélération de la croissance économique et de l'investissement public a entraîné une hausse des importations.

5. L'exécution de la politique budgétaire a été améliorée en 2016, bien qu'elle n'ait pas été tout à fait à la hauteur de nos ambitieux objectifs. Le fort redressement des recettes recouvrées s'explique par un retour à la normale de la mobilisation des recettes après la baisse temporaire observée au cours de la transition politique. Les recettes fiscales ont progressé de 1,1 point de pourcentage en 2016, pour s'établir à 15,3 % du PIB, grâce aux fortes augmentations des recouvrements d'impôts sur le revenu des entreprises et de la taxe sur la valeur ajoutée. En outre, les recettes globales ont été dopées par des opérations ponctuelles, notamment le versement d'un montant de 35 milliards de FCFA au titre des plus-values réalisées au premier semestre 2016 par la société publique importatrice de pétrole, la SONABHY. Les recettes minières se sont redressées et ont augmenté pour représenter 2,7 % du PIB. Toutefois, les recettes globales hors dons sont restées inférieures de 57 milliards de FCFA (soit de 0,7 % du PIB) à l'objectif fixé pour 2016.

6. Les dépenses courantes se sont établies à 15,8 % du PIB en 2016, soit une hausse de 1,7 point de pourcentage par rapport à 2015. Cette augmentation s'explique essentiellement par l'incidence

financière de la Loi 081 dont l'objectif est d'harmoniser la rémunération à travers l'alignement des fonctionnaires sur les contractuels au niveau des administrations centrales (pour 0,7 point de pourcentage du PIB), et également par la revalorisation des rémunérations des agents des établissements publics de l'Etat (pour 0,3 point de pourcentage du PIB). Les dépenses de personnel ont de ce fait représenté près de la moitié de l'augmentation des dépenses courantes. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures sont globalement restées constantes en termes nominaux, à environ 346 milliards de FCFA, mais ont baissé à 4,9 % du PIB, contre 5,3 % l'année précédente. Le taux d'exécution de ces dépenses, de 95 %, a été conforme à la moyenne historique, malgré des retards dans l'adoption de la première loi de finances rectificative au premier semestre 2016.

7. Le déficit global, sur la base des engagements, a été de 3,2 % du PIB, soit légèrement supérieur aux 2,5 % du PIB mentionnés dans les projections de la sixième revue, et s'explique essentiellement par des recouvrements d'impôts plus faibles que prévus au dernier trimestre de l'année.

Mise en œuvre du programme

8. Les résultats au titre de la septième et dernière revue du programme appuyé par la FEC sont restés satisfaisants, malgré le fait que la mise en œuvre ait été réalisée dans un contexte sécuritaire éprouvant, particulièrement dans la région nord du pays, et dans un contexte social difficile, marqué par des troubles sociaux et des interruptions de travail dans la fonction publique. Les autorités ont maintenu leur plan de réforme, qui a permis de consolider la stabilité macro-économique et de favoriser la reprise de l'activité.

9. La plupart des critères de réalisation quantitatifs et tous les repères structurels pour fin décembre 2016 ont été respectés, bien que pour un certain nombre de ces derniers, de légers retards aient été enregistrés (tableaux 1 et 2). Deux critères quantitatifs indicatifs, relatifs au plafond du déficit et au plancher des recettes, n'ont pas atteint leur cible, manqués de peu. Sur les neuf repères structurels de la revue, sept ont été intégralement respectés au 31 décembre, et deux l'ont été avec de légers retards. En particulier, après plusieurs reports depuis 2014, la facture normalisée de TVA est entrée en vigueur à compter du 21 février 2017. Cette réforme difficile contribuera à accompagner nos efforts de mobilisation des recettes et de lutte contre la corruption.

PERSPECTIVES ET RISQUES MACROECONOMIQUES

10. Les perspectives économiques pour 2017 et au-delà sont en général favorables. Selon nos prévisions, la croissance du PIB réel pourrait dépasser les 6,4 % retenus dans le cadre des projections, grâce au regain d'activité dans les secteurs de l'agriculture, des mines, des travaux publics, et des services. L'activité économique devrait également être portée par une intensification de l'investissement public dans les infrastructures de transport, d'énergie, et des télécommunications. Les plus grands projets prévus dans le cadre du PNDES feront l'objet d'une surveillance accrue pour assurer leur bonne exécution. Le secteur des services bénéficiera des progrès continus des télécommunications et du développement des services financiers, avec la généralisation des

paiements électroniques et l'amélioration de l'inclusion financière. À moyen terme, la croissance annuelle devrait s'affermir aux alentours de 7,3%. L'inflation devrait rester modérée et nettement inférieure au critère de 3% par an de l'UEMOA, avec l'appui du régime d'ancrage du taux de change et d'une relative stabilité des prix.

11. Les projections relatives à la croissance et à l'inflation sont soumises à des risques à la fois intérieurs et extérieurs. Les principaux risques intérieurs sont liés à la stabilité de la situation sécuritaire en dehors de la capitale et aux tensions sociales existantes. Le risque climatique est omniprésent au Burkina Faso, compte tenu de la forte dépendance de l'agriculture à l'égard de la pluviométrie, et de la désertification provoquée par des méthodes agricoles sous-optimales. Il existe également des risques régionaux et mondiaux, notamment celui d'un durcissement des conditions financières sur les marchés régionaux, ainsi que sur les marchés mondiaux plus généralement.

POLITIQUES MACROECONOMIQUES ET STRUCTURELLES A L'AVENIR

Objectifs

12. Les principaux objectifs de nos politiques économiques à l'avenir sont les suivants : i) maintenir la stabilité macro-économique au moyen d'une politique budgétaire crédible et durable ; ii) créer une marge de manœuvre budgétaire pour soutenir l'investissement public ; iii) améliorer l'efficacité et l'exécution de l'investissement public ; iv) renforcer la gestion des finances publiques ; v) améliorer l'efficacité du secteur énergétique ; et vi) favoriser la diversification économique et la croissance inclusive.

Politique budgétaire

13. Les autorités sont déterminées à mettre en œuvre le PNDES ainsi qu'à respecter le processus de convergence de l'UEMOA. Dans ce contexte, le gouvernement a préparé un cadre macroéconomique à moyen terme pour 2018-2020. En plus de réviser certains objectifs de mise en œuvre de la politique budgétaire pour 2017, ce document définit les paramètres pour la préparation du budget 2018. Le document réitère également notre engagement à faire passer le déficit budgétaire global en-deçà de 3 % du PIB d'ici 2019, conformément aux critères de convergence du déficit budgétaire de l'UEMOA. Considérant l'année 2017 comme une année charnière pour le PNDES 2016-2020- c'est l'année de démarrage effectif de la mise en œuvre du plan- le Gouvernement entend accélérer ses investissements structurants. Le déficit budgétaire qui en résulte s'établirait à 5,5% du PIB. Nous reconnaissons toutefois que le programme d'investissements qui soutend cette volonté d'accélération est ambitieux. Mais nous nous engageons à maîtriser d'éventuels dérapages, en prenant les dispositions idoines. A cet effet, nous déploierons tous nos efforts afin de renforcer nos capacités de conception et d'exécution et accélérerons la mise en œuvre des réformes pour notamment la mobilisation de ressources supplémentaires, à la fois internes et externes. Une loi de finances rectificative sera soumise au Parlement en septembre 2017 et permettra de faire les ajustements qu'impliquerait une mobilisation de ressources inférieure à nos objectifs et de réalisation moindre des investissements.

14. La politique budgétaire visera à augmenter la marge de manœuvre des autorités, tout en poursuivant les projets d'investissements prioritaires. Le gouvernement s'est engagé à renforcer la mobilisation des recettes pour atteindre le critère de l'UEMOA pour le ratio de la masse salariale et des recettes. Les investissements privilégieront en particulier les secteurs prioritaires conformément au PNDES.

15. Les autorités continueront à mener une politique prudente d'endettement pour maintenir un niveau modéré de risque de surendettement. Dans ce contexte, nous entendons privilégier les dons et les financements concessionnels, tout en continuant à avoir modérément recours au marché financier régional. Même si les partenariats public-privé (PPP) peuvent être un instrument d'accompagnement vers les objectifs du PNDES, ils présentent également des risques, et par conséquent les activités de développement des capacités dans le domaine des PPP seront intensifiées pour minimiser les risques liés au financement par les PPP. Le recours aux financements non concessionnels reste une option de dernier recours, réservée exclusivement aux projets de la plus grande priorité qui présentent un rendement économique avéré. Les autorités continueront de renforcer leur gestion de la dette. Elles sont déterminées à assurer les ressources humaines nécessaires à la DDP (Direction de la dette publique). Elles ont déjà élaboré une stratégie de gestion de la dette à moyen terme en 2016 pour accompagner la mise en œuvre du PNDES ; cette stratégie est actuellement en cours d'actualisation.

Marge de manœuvre budgétaire pour accompagner l'investissement public prioritaire

16. Pour atteindre les objectifs budgétaires ambitieux à moyen terme, d'importantes réformes des finances publiques s'imposeront, à la fois du côté des recettes et des dépenses. Il conviendra également de créer une marge de manœuvre en améliorant la viabilité financière du secteur énergétique, notamment en limitant les subventions et les risques liés aux passifs conditionnels qui menacent le budget de l'État.

17. La loi de finances 2017 contient de nouvelles dispositions pour lutter contre l'évasion fiscale et la fraude, de façon à renforcer la mobilisation des recettes, notamment : i) des mesures de lutte contre les prix de transfert, en particulier l'abaissement des prix de vente des produits miniers ou des matières premières en recourant aux valeurs boursières, et le plafonnement des déductions pour frais généraux; ii) l'obligation de joindre des pièces supplémentaires aux demandes de remboursement de crédits de TVA, dans le but d'assurer que les transactions ont effectivement bien eu lieu; iii) la modification des procédures d'avis aux tiers, pour obliger les structures financières et toute tierce partie à se conformer aux instructions de la DGI ; iv) l'instauration d'une obligation légale d'attribution d'un Identifiant financier unique (IFU) et l'obligation pour les banques et les établissements financiers d'inclure cet IFU dans les documents d'identification relatifs aux détenteurs de comptes commerciaux et professionnels; v) l'élimination des exonérations de frais d'enregistrement pour les actes et transferts accordés aux entreprises semi-publiques, de façon à assurer l'égalité de traitement avec les autres entreprises commerciales. De nouvelles mesures sont prévues pour la loi de finances 2018, sur la base de l'assistance technique apportée par le FMI et d'autres partenaires internationaux.

18. Les autorités veillent à maîtriser la masse salariale. Des études préparatoires ont commencé à examiner le système de rémunération pour en améliorer l'efficacité, en tenant compte des avis de toutes les parties prenantes. Les autorités vont également élaborer un inventaire des profils de poste et des rémunérations correspondantes, qui pourra servir de point de départ à une analyse fonctionnelle de la fonction publique. Une rationalisation des dépenses d'exploitation est également en cours, en particulier pour favoriser une utilisation plus efficace des véhicules et des produits de consommation au sein de l'administration.

Effacité et exécution de l'investissement

19. Des réformes seront entreprises pour améliorer la sélection des investissements publics, leur évaluation et leur exécution. En vue d'améliorer la qualité et l'exécution du budget des dépenses publiques au titre du programme, les autorités ont élaboré une liste des projets hautement prioritaires dans le cadre du PNDES. Elles veilleront également à ce que soient réalisés des examens techniques et des analyses des risques de tous les grands projets prioritaires, et va élaborer des recommandations relatives à la façon dont doivent être entreprises les évaluations ex-ante des projets (notamment analyses coûts-avantages, coût-efficacité et analyses de risques). En outre, les autorités prendront les mesures nécessaires pour améliorer l'évaluation des risques budgétaires, notamment ceux liés aux investissements réalisés par les entreprises publiques et par l'intermédiaire des PPP.

Gestion des finances publiques

20. Les autorités continueront de renforcer leurs systèmes et procédures de gestion des finances publiques. Elles sont actuellement en phase de transition pour passer à une budgétisation des programmes. Cette nouvelle démarche de gestion budgétaire devrait permettre au Burkina Faso de mieux intégrer l'investissement public dans un processus pluriannuel, de garantir le financement des investissements, et de faire du budget de l'État un véritable outil pour atteindre les objectifs de la politique des pouvoirs publics. La gestion de trésorerie sera modernisée et optimisée, avec la mise en place d'un compte unique du trésor (CUT). Les autorités continueront de prendre des mesures pour améliorer la gestion des arriérés de paiement.

Effacité du secteur énergétique

21. La régularisation des relations financières entre la SONABEL, la SONABHY, et les autorités a considérablement progressé. La mise en œuvre du protocole d'accord, conjuguée à la baisse des cours du pétrole, a aidé la SONABEL à apurer rapidement ses dettes envers la SONABHY. À plus long terme, une modification du mix électrique s'impose pour faire baisser les coûts de l'électricité. Il faudra pour cela développer les énergies renouvelables et améliorer les capacités d'importation, et importer davantage d'électricité en provenance des pays excédentaires de la région. Les autorités travaillent en étroite collaboration avec la Banque mondiale pour élaborer des mécanismes de financement, notamment des PPP, dans le secteur de l'électricité.

22. Pour limiter les risques budgétaires liés aux subventions nécessaires à l'avenir, les autorités envisagent d'instaurer un mécanisme automatique d'ajustement des prix à la pompe de l'essence et

du gasoil. Néanmoins, le carburant étant un facteur stratégique qui a un impact significatif sur l'investissement, les prix et le coût de la vie, une étude préalable sera conduite qui sera suivie d'une campagne de communication sur l'option retenue, l'objectif étant de protéger les plus pauvres.

Diversification économique et inclusion financière

23. La reconstitution des fonds de lissage et des intrants du coton a contribué à renforcer la santé financière de la filière du coton. En outre, les autorités, en coordination avec les producteurs de coton et les associations professionnelles, entendent continuer d'apporter leur appui stratégique à la filière, de façon à maintenir et à faire progresser la diversification de l'économie. Une étude est en cours en vue de proposer d'autres mesures qui permettront de renforcer la résilience de ce secteur aux chocs exogènes, en envisageant en particulier des améliorations des outils de gestion utilisés dans le secteur et en explorant des opportunités stratégiques pour accroître la valeur ajoutée.

24. Des mesures sont aussi prévues pour accompagner le développement d'autres secteurs agricoles : maintien et renforcement des pôles de croissance (Bagré, Samendéni, Sourou, et Sahel), intensification des mesures visant à promouvoir la gestion de l'eau et à apporter des services d'assistance et de conseil en zones rurales. Le PNDES prévoit également des mesures pour assurer les améliorations indispensables permettant aux entrepreneurs agricoles d'avoir accès au crédit.

25. Le développement du secteur minier au Burkina Faso repose essentiellement sur l'or et le zinc, étant donné que les perspectives de production de manganèse ne sont pas encore clairement maîtrisées. Dans le but d'assurer la sécurité des investissements miniers, les autorités entendent renforcer les capacités et les ressources opérationnelles de l'Office national de la sécurisation des sites miniers (ONASSIM). Avec l'achèvement de l'enquête nationale sur la production artisanale d'or, et afin de réduire les conflits récurrents entre les producteurs artisanaux et les mines industrielles, le gouvernement envisage de mettre en œuvre l'Agence nationale d'encadrement des exploitations minières artisanales et semi-mécanisées (ANEEMAS) pour coordonner, réguler et superviser Activités des petits mineurs artisanaux dans le pays

26. L'inclusion financière est une priorité fondamentale des autorités. L'un des objectifs du PNDES est d'accroître le taux de pénétration des comptes bancaires en le portant à 35 % d'ici 2020. A cette fin, les autorités ont entrepris l'élaboration d'une Stratégie nationale en faveur de l'inclusion financière, à la suite de la démarche visant à « rendre accessibles les services financiers » (démarche MAP). Cette démarche repose sur une analyse exhaustive de la demande, de l'offre, et du contexte réglementaire, de façon à déterminer les principaux facteurs favorables ou défavorables à une meilleure inclusion financière. Il est dûment tenu compte de la stratégie régionale d'inclusion financière élaborée par la BCEAO.

27. Les autorités sont favorables au développement de la micro finance et de la banque mobile. Pour la micro finance, elles appuieront les efforts visant à renforcer le secteur, à améliorer sa solvabilité, et à remédier aux lacunes des structures informatiques qui ont entravé son

développement. S'agissant de la banque mobile, les autorités prévoient de mettre en place les procédures réglementaires appropriées à ce secteur.

Réduction de la pauvreté

28. La réduction de l'extrême pauvreté et l'appui aux populations les plus vulnérables de la société sont au cœur du PNDES. Les autorités reconnaissent la nécessité d'élaborer à la fois des programmes de prévention et de protection sociale. S'agissant de ces derniers, des résultats positifs ont été enregistrés grâce au programme existant de transferts monétaires qui, avec l'aide de la Banque mondiale, permet aujourd'hui d'atteindre 40.000 ménages dans quatre régions. A terme, nous prévoyons d'élargir la couverture à l'ensemble du territoire pour venir en aide à 400.000 ménages qui vivent dans l'extrême pauvreté, avec l'assistance des principaux partenaires de développement. Pour cela, il faudra considérablement améliorer le niveau d'inclusion financière, de façon à ce que le secteur financier puisse assurer efficacement ces transferts.

Amélioration et suivi des données macroéconomiques

29. Le traitement des données issues de l'enquête sur l'emploi et le secteur informel se poursuit. En outre, une enquête sur l'orpaillage a débuté en janvier 2017. Elle vise à évaluer la production des entités artisanales et semi-mécanisées d'exploitation aurifère, leur valeur ajoutée, et les résultats des activités qui y sont directement liés. La nouvelle année de référence de la comptabilité nationale sera 2015, et le travail d'établissement des données sera effectué en 2017.

CONCLUSION

30. Compte tenu des réussites enregistrées à ce jour et de la forte volonté qui est la nôtre d'assurer à terme de solides politiques économiques et structurelles, nous demandons au Conseil d'administration du FMI l'achèvement de la septième revue au titre de l'accord FEC actuel et le décaissement de la dernière tranche, d'un montant équivalent à 4,47 millions de DTS.

31. Pour accompagner la mise en œuvre du PNDES au cours de la période à venir, les autorités entendent solliciter l'assistance technique et financière du FMI sous la forme d'un nouvel accord triennal au titre de la FEC, après l'arrivée à échéance du programme économique et financier en cours.

32. Comme par le passé, les autorités burkinabés autorisent le FMI à publier la présente lettre, ses pièces jointes, et le rapport des services du FMI correspondant, dès que ces documents auront été approuvés par le Conseil d'administration du FMI. Dans l'intervalle, le Burkina Faso poursuivra ses consultations et son dialogue sur les politiques avec le Fonds.

Je vous prie d'agréer, **Madame la Directrice Générale**, l'expression de ma haute considération,

/s/

Hadizatou Rosine Coulibaly/Sori

Pièce jointe : Protocole d'accord technique.

Tableau 1. Burkina Faso : Critères de réalisation quantitatifs et objectifs indicatifs pour l'accord au titre de la FEC, décembre 2016
(milliards FCFA, cumulé à compter du début de l'année, sauf indication contraire)

	2016		Status
	Déc.		
	Prog.	Prel.	
Critères de réalisation quantitatifs			
Plafond du financement intérieur net de l'administration centrale	64.7	31.8	Observé
Plafond du montant de la nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par l'État (1) (2)	355	220.4	Observé
Plafond du cumul d'arriérés extérieurs (1)	0	0	Observé
Objectifs indicatifs			
Plafond du financement intérieur en dehors de l'administration centrale	50	-48.4	Observé
Plafond du déficit budgétaire global, dons compris	184.4	224.6	non Observé
Plancher des recettes fiscales de l'État	1262	1230.5	non Observé
Plancher des dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté (3)	506	560.9	Observé
Pour mémoire			
Plafond du montant de la nouvelle dette extérieure concessionnelle contractée ou garantie par l'État (1) (2)	350	173.1	Observé

Sources: Autorités burkinabè; estimations des services du FMI.

(1) À observer de manière continue.

(2) La limite n'est pas liée à des projets particuliers.

(3) 90 % du montant du budget.

Tableau 2. Burkina Faso : Repères Structurels pour la 7^{ième} Revue FEC

Repère	Objectif	Date de mise en oeuvre	Observations
La Direction des enquêtes et de renseignements produira des rapports trimestriels sur ses activités. (DGI)	Améliorer les recettes fiscales en augmentant le nombre et la qualité des contrôles fiscaux	Rapport trimestriels à partir de juin 2016	Observé
Réorganiser le calendrier budgétaire pour avancer la préparation du programme d'investissements publics et adopter une circulaire permanente sur le calendrier budgétaire.	Améliorer l'exécution du budget d'investissement	Décembre 2016	Observé
Rétablir l'interface électronique entre les bases de données de la DGD et la DGI pour réduire la fraude (DGI/DGD).	Accroître la mobilisation des recettes	Décembre 2016	Observé
Finaliser le boulonnage des trous d'hommes sur tous les camions de transport d'hydrocarbures (SONABHY) et installer les scellés et balises électroniques sur les corridors avec le Bénin et le Niger (DGD).	Limiter les pertes de carburant durant le transport	Décembre 2016	Réalisé avec retard
Etablir un échange permanent de données entre la DGI et COTECNA pour vérifier les déclarations au titre de l'impôt sur les sociétés (DGI).	Accroître la mobilisation des recettes en élargissant la base	Décembre 2016	Observé
Saisir dans le système SYDONIA 2,600 dossiers manuels pour prise en compte des liquidations dans les recettes douanières (DGD).	Eviter des pertes de recettes douanières dues à des pannes informatiques au 3 ^{ème} trimestre 2016	Décembre 2016	Observé
Adopter une stratégie concernant les dettes intérieures domestiques « irrégulières » selon le rapport de l'ASCE et indiquer les mesures prises concernant la mise en œuvre des autres recommandations de l'ASCE, ainsi que le dernier solde des dettes intérieures « régulières » et « irrégulières ». (DGTCP et DGB).	Améliorer la gestion budgétaire	Décembre 2016	Observé
Préparer un plan de communication pour expliquer l'objectif de la mesure visant à la mise en œuvre graduelle du mécanisme automatique des prix à la pompe et la méthode d'ajustement proposée (CIDPH). Le mécanisme d'ajustement visera à ce que les prix en vigueur assurent le recouvrement des coûts.	Limiter les subventions de l'Etat sur les carburants	Décembre 2016	Observé
Démarrer l'enquête sur le secteur de l'orpaillage (INSD).	Améliorer la qualité des comptes nationaux et statistiques d'exportations d'or artisanal	Décembre 2016	Réalisé avec retard